

RENFORCER L'ACTION POUR UN RAMADAN SEREIN

TEBBOUNE INSTRUIT LE GOUVERNEMENT

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8416 JEUDI 12 FEVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VERDICT DU PROCÈS ANEP 2

Peine réduite pour Kaouane et Grine

Page 24

48e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

L'ALGÉRIE APPELLE À ROMPRE AVEC L'ATTENTISME

Dans un contexte international jugé préoccupant pour la place du continent sur la scène mondiale, Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a appelé, hier, l'Union africaine (UA) à dépasser la simple gestion interne pour se doter d'une vision politique ambitieuse, capable de défendre les intérêts stratégiques et l'avenir commun des Etats africains. Page 3



L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL RENFORCÉ

Une économie fondée sur l'innovation

Page 4

«ÉTUDIEZ EN ALGÉRIE»

Le pari international de Baddari

Page 6

CRÉATION DE LA FÉDÉRATION SAHRAOUIE DE FOOTBALL

Un cap historique

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

EXTENSION COLONIALE EN CISJORDANIE

Boughali appelle à la responsabilité internationale

LE PRÉSIDENT de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) et de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a condamné, avec la plus grande fermeté, les mesures jugées illégales, adoptées par les autorités d'occupation sioniste pour étendre, de façon plus massive, la colonisation en Cisjordanie, dénonçant une violation flagrante du droit international et des résolutions de la légalité internationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'UIPA. Brahim Boughali a réitéré le soutien « constant » de l'Union au peuple palestinien, insistant sur le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant et souverain, conformément aux résolutions de la légalité internationale, apprend-on du communiqué. Toujours selon la même source, les mesures, dernièrement entérinées par les autorités d'occupation sioniste, visant à amplifier la colonisation en Cisjordanie constituent « une violation flagrante du droit international », de même que des résolutions de la légalité internationale qualifiée de « pertinentes » par l'Union. Dans ce registre, le président de l'UIPA a mis en garde contre la poursuite de « la politique expansionniste » menée par « les autorités d'occupation », estimant qu'elle est, franchement, susceptible d'exacerber les tensions et l'instabilité dans la région, notamment à travers l'imposition par « la force d'une nouvelle réalité sur le terrain, au détriment des droits nationaux légitimes du peuple palestinien », a fait savoir la même source.

Le même responsable a, à ce titre, appelé la communauté internationale, dans toutes ses composantes, à assumer ses responsabilités juridiques et morales, à prendre des mesures « efficientes », en vue de mettre fin aux « violations signalées », à tenir les autorités d'occupation pour « responsables de leurs actes et à assurer une protection internationale au peuple palestinien ». L'Union interparlementaire arabe est d'avis que les politiques de colonisation en question « constituent un défi manifeste à la volonté de la communauté internationale et qu'elles compromettent, de manière systématique, les perspectives d'aboutir à un règlement juste et global, fondé sur la solution à deux Etats et la fin de l'occupation des territoires palestiniens », peut-on lire dans le communiqué.

Khalil Aouir

47e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE

Téhéran salue le soutien historique de l'Algérie

L'ambassade d'Iran en Algérie a célébré, avant-hier, le 47e anniversaire de la Révolution islamique en soulignant la résilience de son pays face aux pressions internationales, son engagement pour la science et le développement, et la profondeur des relations historiques et stratégiques entre l'Iran et l'Algérie. Une occasion de rappeler aussi le soutien ferme de Téhéran à la cause palestinienne.



Un triomphe de la volonté populaire. PH. A. Ryad/LJI

Dans son allocution, l'ambassadeur d'Iran en Algérie, M. Mohammad Reza Babaei, a retracé le parcours de la Révolution islamique, « un triomphe de la volonté populaire, fondé sur la foi, l'histoire et l'indépendance nationale face à une dictature imposée et aux ingérences étrangères ». Il a rappelé que la Révolution n'était pas simplement un changement de pouvoir, mais une affirmation de la souveraineté, de la dignité et de la liberté du peuple iranien.

M. Babaei a souligné les réalisations scientifiques et technologiques de l'Iran, de la nanotechnologie à la médecine, en passant par l'exploration spatiale et l'énergie nucléaire à usage pacifique. Malgré les sanctions économiques et la pression internationale, « le pays a poursuivi son développement industriel et diversifié son économie au-delà des hydrocarbures », a-t-il souligné.

L'ambassadeur n'a pas éludé les tensions récentes et les menaces extérieures, évoquant les attaques contre l'Iran soutenues par Israël et les États-Unis, et les mouvements de protestation instrumentalisés par des acteurs étrangers. Il a salué la résilience du peuple iranien, capable de se mobiliser massivement pour défendre la Révolution et l'ordre public, tout en maintenant un haut niveau de discipline et de retenue face à l'adversité.

En outre, le diplomate a réaffirmé la volonté de l'Iran de maintenir une diplomatie constructive, fondée sur le respect de la souveraineté et la coopération régionale et internationale. « L'expansion des relations avec les pays islamiques et africains a toujours joué un rôle majeur dans la politique étrangère iranienne. Dans ce contexte, les relations avec l'Algérie constituent une priorité pour l'Iran en Afrique du Nord. Les liens entre la République islamique d'Iran et l'Algérie sont amicaux, profondément enracinés et historiques, s'étendant sur plus de 60 ans », a-t-il déclaré.

Le même intervenant a rappelé que « ces dernières années, ces relations ont connu un développement notable, notamment dans les domaines politique, économique et parlementaire. Les deux pays ont multiplié les échanges de visites de délégations politiques, parlementaires et économiques de haut niveau au cours des trois dernières années ». M. Babaei a réitéré l'engagement de l'Iran pour la défense des droits du peuple palestinien et pour la fin de l'occupation israélienne, saluant le rôle actif de l'Algérie dans les forums internationaux pour soutenir la justice et le droit à l'autodétermination.

Enfin, l'ambassadeur a profité de cette occasion pour exprimer ses remerciements au gouvernement et au peuple algériens, alors que son mandat touche à sa fin. « Je quitte l'Algérie avec gratitude pour votre accueil et votre amitié », a-t-il déclaré, saluant la collaboration durable entre les deux nations et rendant hommage aux martyrs de l'Iran et de l'Algérie.

Aymen D.

CODE DE LA ROUTE ET LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION

L'heure des commissions mixtes

LES MEMBRES du Conseil de la nation ont approuvé les listes de leurs représentants au sein des deux commissions paritaires chargées d'examiner les dispositions faisant l'objet de divergences entre les deux Chambres du Parlement, concernant le projet de loi sur le code de la route ainsi que celui portant criminalisation du colonialisme français en Algérie.

Lors d'une séance plénière sous la présidence d'Azouz Nasri, les membres du Conseil de la nation ont adopté les deux listes à l'unanimité par 58 membres, un chiffre largement supérieur au quorum légal fixé à 30 membres. Chaque commission est composée de dix membres titulaires et de cinq membres suppléants, conformément aux dispositions régissant le fonctionnement des commissions paritaires. Selon le président du Conseil de la nation, la prochaine étape consistera à procéder à l'échange officiel des listes avec l'APN. Cette démarche permettra aux commissions de se réunir et d'entamer leurs travaux en vue d'aboutir à une version consensuelle des deux textes, conformément aux procédures légales en vigueur.

Ces commissions paritaires ont pour mission d'examiner les dispositions ayant suscité des divergences entre les deux Chambres du Parlement et de proposer des formulations harmonisées susceptibles de recueillir l'adhésion des deux institutions.

Pour rappel, le Conseil de la nation avait rejeté plusieurs dispositions lors de l'examen initial des deux projets de loi. Pas moins de onze articles du texte relatif au code de la route avaient été refusés lors de la séance plénière du 21 janvier dernier. De même, treize articles du projet de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie avaient été rejetés le 22 janvier. L'installation des commissions paritaires marque ainsi une étape décisive dans le processus législatif de ces deux textes à forte portée juridique et politique. Leur issue déterminera la version définitive des lois appelées à encadrer, d'une part, la sécurité routière et, d'autre part, la reconnaissance et la qualification juridique des crimes liés à la période coloniale.

Lynda Louifi

RÉUNION GOUVERNEMENTALE

Focus sur le développement local et le satellite NGSO

LE PREMIER MINISTRE, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du bilan annuel de mise en œuvre des directives données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la 6e rencontre Gouvernement-Walis. L'événement a également été l'occasion d'examiner, en deuxième lecture, le projet de déploiement des services de communication par satellite en orbites non géostationnaires (NGSO). C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Le Gouvernement a passé en revue les recommandations issues de la rencontre Gouvernement-Walis de décembre 2024, qui visent à poursuivre la dynamique du développement local. Parmi les priorités identifiées : la consolidation de la sécurité alimentaire et hydrique, le renforcement du rôle des collectivités locales dans la création de richesse et d'emplois, la modernisation des services publics de proximité et la refonte de la gestion urbaine pour offrir aux citoyens un cadre de vie de qualité.

Enoutre, le Gouvernement a étudié le projet NGSO, qui permettra le déploiement de services de communication par satellite non géostationnaire. Cette initiative stratégique vise à développer l'accès à Internet haut débit sur l'ensemble du territoire national, en particulier dans les zones rurales et enclavées, tout en renforçant la souveraineté nationale dans le secteur des télécommunications.

Ce projet satellitaire, déjà suivi de près par le Gouvernement, s'inscrit dans la volonté de l'Algérie de moderniser son infrastructure numérique et de réduire la fracture digitale, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'éducation, l'économie et les services publics dans toutes les régions du pays.

Aymen D.

MENACES SUR L'AFRIQUE

L'Algérie appelle à rompre avec l'attentisme

Dans un contexte international qu'il juge préoccupant pour la place du continent sur la scène mondiale, Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a appelé, hier, l'Union africaine (UA) à dépasser la simple gestion interne pour se doter d'une vision politique ambitieuse, capable de défendre les intérêts stratégiques et l'avenir commun des Etats africains.



Une vision politique ambitieuse.

Intervenant lors de la 48e session du Conseil exécutif de l'UA à Addis-Abeba, autour du rapport du comité des représentants permanents, le chef de la diplomatie algérienne a souligné « l'importance capitale » du sommet africain en préparation, compte tenu du contexte international dans lequel il s'inscrit.

Un environnement mondial qu'il a décrit comme porteur de multiples menaces, « marginalisation », « mise à l'écart » des priorités africaines et « neutralisation » de la voix du continent. Une lecture lucide des dynamiques géopolitiques actuelles, marquées par les rivalités entre grandes puissances, les crises sécuritaires et les recompositions économiques, qui tendent à reléguer l'Afrique au rang de simple terrain d'influence.

Face à ce constat, Ahmed Attaf a plaidé pour un dépassement d'une approche strictement administrative des travaux de l'organisation continentale, soutenant que les discussions ne sauraient se limiter « aux aspects conjoncturels liés à la gestion interne de notre organisation ». Il a souligné que l'enjeu dépasse le fonctionnement institutionnel et qu'il s'agit de donner à l'UA un cap politique clair et cohérent.

A travers cette inflexion, le chef de la diplomatie algérienne met en avant l'importance de replacer l'organisation panafricaine au cœur des grandes questions stratégiques qui engagent l'avenir du continent. Le ministre a ainsi appelé à l'élaboration d'« une vision collective et prospective », capable d'anticiper les mutations rapides de l'environnement international et d'adapter l'action commune aux défis émergents.

RÉHABILITER LE PROJET PANAFRICAIN

L'un des temps forts de l'intervention a été la référence appuyée au projet unitaire africain. Pour M. Attaf, l'unité ne peut demeurer un simple héritage historique ou un slogan hérité des pères fondateurs. Elle doit être réaffirmée comme un choix stratégique indispensable à la préservation de la souveraineté collective du continent.

Dans un « monde troublé », selon ses termes, l'intégration régionale et la solidarité continentale constituent les leviers essentiels pour renforcer la capacité de négociation de l'Afrique et défendre efficacement ses intérêts. Le message est limpide : face aux blocs structurés et aux grandes puissances, l'isolement fragilise, tandis que l'union peut devenir un véritable facteur d'influence.

Sur le plan diplomatique, le ministre a réaffirmé le soutien total de l'Algérie aux efforts visant à consolider l'Union africaine. Il a appelé à sortir l'organisation d'une logique de repli et à renforcer sa présence, tant sur le plan continental qu'international. Une position en adéquation avec la tradition diplomatique nationale, historiquement attachée au multilatéralisme, à la défense des causes africaines et à la promotion d'une voix autonome du continent. M. Attaf a également exprimé le soutien d'Alger à la Commission de l'UA ainsi qu'à la présidence en exercice. Un signal politique fort en faveur du renforcement des institutions continentales, à l'heure où les défis sécuritaires, économiques et climatiques exigent des réponses concertées.

Si le discours du représentant de l'Algérie demeure mesuré dans sa forme, il se révèle stratégique dans son fond. En appelant à identifier « avec précision les dangers » qui guettent l'Afrique, le ministre invite les Etats membres à un exercice de lucidité collective. L'objectif n'est pas seulement de réagir aux crises, mais d'anticiper les transformations en cours et d'adapter les mécanismes de coopération en conséquence.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE–UKRAINE

L 'APN mise sur le partenariat parlementaire

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a reçu, hier à Alger, Oleksandr Voronin, ambassadeur d'Ukraine en Algérie, pour faire le point sur les moyens d'élargir la coopération entre Alger et Kiev. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'APN.

D'après la même source, ce rendez-vous a été l'occasion pour les deux parties de discuter des moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment au niveau parlementaire. Les échanges ont, en conséquence, porté sur l'activation des mécanismes de consultation et le partage d'expériences sur le plan parlementaire, et ce, dans la perspective de servir au mieux les intérêts communs, apprend-on du communiqué.

Toujours selon la même source, l'ambassadeur ukrainien a exprimé sa satisfaction pour la réouverture de l'ambassade d'Algérie en Ukraine en 2025, qualifiant cette initiative de « pas important pour consolider les relations bilatérales et faciliter les canaux de communication » entre Alger et Kiev.

L'APN a, au demeurant, fait savoir que M. Voronin a salué le rôle de la diplomatie algérienne dans le soutien aux solutions pacifiques et au règlement des conflits par des moyens politiques, mettant en avant, selon les termes mêmes du communiqué, « la sagesse et l'équilibre dont l'Algérie fait preuve dans le traitement des questions régionales et internationales ». Pour sa part, M. Boughali a, surtout, réaffirmé « l'importance capitale de la diplomatie parlementaire », afin de promouvoir, dans un sens global, les relations bilatérales algéro-ukrainiennes et de fortifier les échanges entre les institutions législatives respectives, « tout en insistant sur le respect mutuel », a conclu le communiqué de l'APN.

Khalil Aouir

48e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

L'Afrique à l'heure des choix

RÉUNIS à Addis-Abeba pour la 48e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), les ministres des Affaires étrangères du continent ont ouvert, hier, les travaux préparatoires du prochain Sommet des chefs d'Etat, prévu samedi et dimanche prochains, dans un contexte qualifié de particulièrement délicat. Mandaté par le président Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, représente l'Algérie à cette réunion stratégique, où se dessinent les grandes orientations politiques du continent pour les mois à venir.

A l'ouverture des travaux, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a dressé un constat lucide de la situation africaine. « La stabilité politique et les crises sécuritaires ainsi que les conflits en Afrique demeurent une grande préoccupation pour l'UA », a-t-il déclaré, soulignant que ces « questions difficiles » feront l'objet de « délibérations approfondies » par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet.

Les conflits armés, les transitions politiques fragiles et les changements anticonstitutionnels de gouvernement continuent, en effet, d'éprouver les mécanismes africains de prévention et de gestion des crises. Evoquant ces ruptures institutionnelles, Mahmoud Ali Youssouf a toutefois salué « le retour de la Guinée et du Gabon au sein de l'Union africaine », intervenu après « un processus de transition réussi ». Un signal fort, illustrant la volonté de l'organisation de maintenir l'exigence du respect de l'ordre constitutionnel, tout en accompagnant les Etats vers un retour à la légalité. Mais ces avancées ne dissipent pas toutes les inquiétudes. Dans plusieurs régions, la consolidation d'institutions stables, inclusives et résilientes demeure un chantier inachevé.

Sur le plan sécuritaire, les préoccupations sont encore plus pressantes. « Dans le Sahel et la Corne de l'Afrique, la menace terroriste ne recule pas », a averti le président de la commission. Cette réalité, largement partagée par les Etats membres, souligne l'ampleur des défis. L'expansion de groupes armés, la circulation illicite d'armes, la porosité des frontières et les trafics transnationaux alimentent une instabilité chronique. Les crises locales s'imbriquent désormais dans des dynamiques régionales complexes, rendant les réponses plus difficiles et exigeant une coordination renforcée.

Dans ce contexte, l'élection de dix nouveaux membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) revêt une importance particulière. Organe central de l'architecture africaine de paix et de sécurité, le CPS est appelé à intensifier son rôle dans la prévention, la médiation et la résolution des conflits, alors que la question du financement durable des opérations africaines demeure posée.

En outre, le Sommet des chefs d'Etat met cette année l'accent sur l'enjeu stratégique de l'eau et de l'assainissement. Face aux effets croissants des changements climatiques, Mahmoud Ali Youssouf a assuré de l'urgence de « protéger cette ressource partagée et ce facteur de coopération ». Dans un continent fortement exposé au stress hydrique, aux sécheresses répétées et aux inondations extrêmes, la gestion concertée des ressources en eau devient un impératif vital. Elle touche à la sécurité alimentaire, à la santé publique et à la stabilité entre Etats partageant des bassins transfrontaliers.

Par ailleurs, le développement et l'intégration continentale constituent l'autre grand chantier. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) demeure un pilier central de cette ambition. Le président de la commission a soutenu que « la ZLECAf et les institutions de l'UA demeurent essentielles à la promotion de l'intégration », appelant à des financements innovants et à des partenariats renforcés avec le secteur privé et la société civile afin d'accélérer la dynamique économique. Il a également souligné que la participation de l'UA au G20, les rapports relatifs à l'Africa CDC, au NEPAD et au Comité des Dix sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies traduisent également l'ambition de renforcer la voix de l'Afrique sur la scène internationale, tout en consolidant ses propres instruments de gouvernance. Il a ajouté que l'élection de nouveaux membres au sein de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples et du comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant rappelle que la promotion des droits fondamentaux demeure au cœur du projet panafricain.

En conclusion, Mahmoud Ali Youssouf a estimé qu'« un leadership déterminé et des priorités stratégiques claires seront les clés de notre succès ».

Sihem B.

MÉCHANICA ALGÉRIE

Attribution de contrats de concession à quatre opérateurs

QUATRE contrats de concession ont été attribué à des investisseurs ayant bénéficié de foncier industriel pour la réalisation de leurs projets. C'est le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, qui a supervisé, avant-hier soir à Oran, la cérémonie de remise de ces contrats de concession en marge d'une journée d'étude consacrée à la sous-traitance, organisée par l'Agence dans le cadre du Salon «Méchanica Algérie». Les investisseurs ont bénéficié de ces contrats via la plateforme numérique de l'investisseur, lancée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement dans le but de faciliter l'accès au foncier économique.
L'opération a concerné les entreprises «Hamoud Parts», spécialisée dans la fabrication et l'assemblage de composants, d'accessoires et de pièces de rechange automobiles (Oran), «Adi-Net Or» spécialisée dans les équipements électroniques destinés à la maintenance industrielle à Aïn Temouchent (deux contrats), ainsi que «Adi-net Géolocalisation» spécialisée dans la fabrication d'équipements liés à l'énergie solaire et électrique dans la même wilaya.
Lors de cette cérémonie tenue en présence du directeur général des petite et moyenne entreprises au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Rebai, du directeur général de «Stellantis Algérie» pour la fabrication des véhicules Fiat, Raoui Badji, ainsi que du délégué régional du Conseil du renouveau économique algérien, Tazi Mohamed Amine, M. Rekache a réitéré, dans une déclaration à la presse, l'engagement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement à accompagner les porteurs de projets, en particulier les petites et moyennes entreprises et les startups. Il a indiqué que l'Agence œuvre, en coordination avec l'ensemble des partenaires, notamment le ministère de l'Industrie, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, ainsi que l'ensemble des institutions de l'Etat, à l'augmentation du taux d'intégration locale et à la création d'un environnement favorable à ces projets, notamment à travers la mise en place de zones spécialisées. Par ailleurs, en marge du salon, six accords de partenariat industriel ont également été signés, dont cinq avec le groupe «Stellantis», tandis que le sixième concerne deux entreprises opérant dans le domaine des pièces de rechange pour motocycles.

Hamid B.

L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL RENFORCÉ

Pour une économie fondée sur l'innovation

L'écosystème des start-up en Algérie est en perpétuel développement. Entre la création du label «scale-up», le lancement prochain du Prix du Président, les avantages fiscaux renforcés et l'orientation vers des secteurs stratégiques comme la watertech, l'intelligence artificielle et la cybersécurité, les autorités misent sur une économie fondée sur l'innovation et la souveraineté technologique visant à faire émerger des champions nationaux capables de s'imposer à l'international.



De nouvelles ambitions.

Selon le directeur des start-up et des structures d'appui au ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Chams Eddine Bemmoussat, l'écosystème entrepreneurial en Algérie a été marqué par de nouvelles ambitions et des dispositifs renforcés.
La cinquième édition de la Foire algérienne de l'entrepreneuriat, formation et économie numérique (ACF), organisée à Annaba, confirme la montée en puissance de l'événement. Initialement régional, le rendez-vous prend désormais une envergure nationale et internationale. Des porteurs de projets et décideurs issus de 35 wilayas ont participé à cette édition, aux côtés de délégations tunisienne et allemande ainsi que d'experts italiens et allemands, dans le cadre notamment de la coopération algéro-allemande (GIZ), a-t-il expliqué.
Structuré autour de trois thématiques majeures, à savoir l'intelligence artificielle, la santé et l'agritech, l'événement a mis en lumière la maturité de l'écosystème d'Annaba, soutenu par un centre d'innovation hébergeant aujourd'hui 52 start-up, contre 34 à son lancement. Les partenaires allemands ont salué «l'incroyable talent» et le fort engagement des pouvoirs publics en faveur des jeunes entreprises innovantes, selon M. Bemmoussat, qui s'est exprimé hier sur les ondes de la Radio nationale.

DU LABEL START-UP AU LABEL SCALE-UP

Créé en 2020, le Comité national de labellisation délivre désormais quatre labels, à savoir projet innovant, start-up, incubateur et scale-up, depuis décembre 2025.
Le label «projet innovant» s'adresse aux porteurs d'idées, sans obligation de création d'entreprise. Le label «start-up», lui, exige un registre du commerce et ouvre droit à des avantages fiscaux et parafiscaux pendant quatre ans, renouvelables une fois, a expliqué le même responsable.
Selon lui, le nouveau label «scale-up» marque une étape décisive. Il distingue les start-up ayant atteint un niveau de croissance significatif, avec un potentiel d'exportation et d'internationalisation. Une entreprise active dans le e-commerce a déjà obtenu ce statut. Pour 2026, l'objectif affiché est d'atteindre 15 à 16 scale-up, considérées comme les «champions algériens» de l'innovation, le but étant de faire émerger des licornes, ces entreprises valorisées à plus d'un milliard de dollars, dans le cadre d'une économie fondée sur la connaissance, conformément aux orientations présidentielles.
M. Bemmoussat a souligné qu'après une première vague de start-up orientées vers le e-commerce et les services numériques, la priorité est désormais donnée à la deeptech, comprenant l'intelligence artificielle, l'agritech, le gaming, la cybersécurité ou encore les technologies liées à l'eau (watertech). Selon lui, l'objectif est de développer des technologies algériennes, protégées par des brevets, afin de réduire la dépendance aux solutions étrangères. Certaines start-up développent déjà leurs propres modèles d'intelligence artificielle et infrastructures cloud locales, dans une logique de souveraineté des données et de conformité à la loi 18-07 relative à la protection des données personnelles.
Dans cette dynamique, il a souligné la mise en place d'un cluster dédié à la cybersécurité qui verra le jour à Sidi Abdallah, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur. Il réunira start-up, centres de recherche, grandes entreprises et institutions publiques, avec l'appui d'expériences internationales (Japon, Allemagne, Etats-Unis). Dans le même contexte, M. Bemmoussat a rappelé que le dispositif d'accompagnement demeure largement gratuit : formation, labellisation en ligne, accès aux incubateurs et au Fonds algérien des start-up (ASF). La création d'une start-up sous forme de société par actions simplifiée (SAS) permet de bénéficier d'une exonération fiscale pouvant aller jusqu'à six ans, ainsi que d'avantages douaniers (5 % sur les équipements importés).
Sur plus de 1 100 start-up labellisées depuis 2020, seulement une dizaine ont cessé leur activité, soit un taux de survie supérieur à 95 %, selon une enquête menée en 2025.
Parallèlement, le statut d'autoentrepreneur, accessible en ligne en quelques minutes via la plateforme dédiée, permet d'exercer légalement certaines activités (web design, animation, guide touristique, etc.) avec une imposition symbolique de 0,5 % et un plafond annuel de 5 millions de dinars.

Rim Boukhari

RAMADAN 2026

La capitale se mobilise

A UNE SEMAINE du mois sacré du Ramadan, la wilaya d'Alger a mis en place un dispositif sans précédent pour garantir aux citoyens l'approvisionnement en produits alimentaires et de première nécessité à des prix compétitifs et contrôler rigoureusement les circuits de distribution. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la wilaya. Le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Abdelwahab Harkas, a indiqué, lors d'une réunion de travail, que sur les 14 circonscriptions administratives, huit marchés de proximité sont déjà fonctionnels. Ces derniers couvrent les zones de Birtouta, Aïn Benian, Bir Mourad Raïs, Hussein Dey, Bab El Oued, Baraki, Dar El Beïda et Bordj El Kiffan, a rapporté la même source.
Ces marchés sont approvisionnés par 448 partenaires, regroupant grossistes, importateurs et producteurs, y compris des groupes publics, tels que Giplait et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Précisant que cette diversité des fournisseurs a pour objectif de garantir un flux constant de produits de consommation essentiels, du lait aux fruits et légumes, en passant par les viandes. M. Harkas a également fait savoir que face aux risques de spéculation, les services des wilayas ont mobilisé 223 équipes de contrôle, équipées de tous les moyens techniques nécessaires, précisant que les opérations de contrôle seront intensifiées aux heures de forte affluence commercial, soit durant l'après-midi, après l'Iftar et les weekends. Il a ajouté que les inspections porteront sur la traçabilité des marchandises et la régularité des circuits de distribution, depuis l'importateur ou le producteur jusqu'au détaillant. L'objectif étant de protéger le consommateur et d'assurer la transparence du marché, tout en réprimant toute forme de fraude ou de spéculation abusive.
Pour sa part, le directeur des services agricoles, Mehdi Missaoui, a annoncé une augmentation de l'approvisionnement en lait, qui passera de 700 000 à 920 000 litres par jour, grâce à sept laiteries partenaires. Il a également assuré que les stocks de pommes de terre, d'ail et d'oignons sont suffisants pour répondre à la demande des familles pendant tout le mois de Ramadan.
Par ailleurs, le marché de gros des fruits et légumes fonctionnera tous les jours, y compris jeudi traditionnellement un jour férié pour les mandataires — avec une période de réception des marchandises prolongée après l'Iftar jusqu'à minuit. Les quantités réceptionnées devraient atteindre 11 000 tonnes, dont 5 000 tonnes de fruits et 6 000 tonnes de légumes.
Concernant les viandes blanche et rouge, la wilaya a pris toutes les mesures nécessaires en coordination avec les opérateurs économiques. Le contrôle sanitaire des viandes importées au port d'Alger sera strictement appliqué. Une quantité estimée à 50 000 tonnes de viandes rouges et 30 000 tonnes de viandes blanches sera orientée vers les marchés de la capitale, la majorité étant produite localement. L'Etablissement de gestion des abattoirs et des poissonneries de la wilaya d'Alger (EGESAPMG) a également mobilisé tous ses moyens pour accueillir environ 450 têtes bovines, 2700 têtes ovines et 75 chevaux, soit 238 tonnes de viandes, afin de répondre aux besoins accrus pendant le mois sacré.
Pour ce faire, Réda Attab, directeur général de l'EGESAPMG, a donné des directives fermes pour assurer le bon fonctionnement des structures du marché de gros et des abattoirs. Tous les moyens matériels et humains ont ainsi été mobilisés pour gérer les flux de marchandises, faciliter le travail des fellahs venant de différentes wilayas et garantir l'accès des citoyens à des produits frais et abordables.

Sihem Bounabi

RENFORCER L'ACTION POUR UN RAMADAN SEREIN

Tebboune instruit le gouvernement

Réunir toutes les conditions, se mobiliser et coordonner davantage. Telles sont les instructions données par le président de la République à l'Exécutif en vue de permettre aux citoyens de passer le mois de ramadan dans les meilleures conditions. Les associations de consommateurs saluent l'intérêt accordé par les hautes autorités du pays aux préparatifs du mois de ramadan.



Une démarche d'anticipation.

A une semaine du mois de ramadan, les préparatifs ont été à l'ordre du jour du Conseil des ministres, présidé avant-hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lequel a donné un ensemble d'orientations dans le souci de garantir le bon déroulement de cette période mais surtout la disponibilité des produits à des prix abordables pour les familles algériennes. Dans une démarche d'anticipation, et surtout dans le souci de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, le Président, qui a salué la disponibilité des différents produits, y compris agricoles et d'origine animale, a souligné la nécessité de voir cette abondance se répercuter de manière positive sur les prix durant ce mois sacré.

Il a également ordonné de réunir toutes les conditions à même de permettre aux citoyens de passer ce mois sacré dans la sérénité et la quiétude, compte tenu de la sacralité de ce mois d'entraide et de solidarité. Le gouvernement a ainsi été instruit de renforcer l'action durant cette période, afin qu'elle soit positive et efficace face à toutes les préoccupations. Le fait que les préparatifs du mois de ramadan soient au centre d'une réunion des hautes autorités de l'Etat est une démarche salutaire, qui démontre l'intérêt accordé au bien-être des citoyens ainsi que la préservation du pouvoir d'achat.

Selon le président de l'association nationale pour la protection des consommateurs El Aman, Hacène Menouar, c'est une démarche adoptée par les pouvoirs publics depuis quelque temps. «Depuis quelques années déjà, les hautes instances du pays s'occupent et s'intéressent à tout ce qui concerne les droits des consommateurs. Ça ne peut que nous réjouir et nous encourager», a-t-il indiqué dans sa déclaration au *Jeune Indépendant*, soulignant l'intérêt particulier accordé cette année à l'organisation des marchés de proximité, le but de ces marchés étant de rapprocher les services commerciaux des citoyens et de leur permettre d'acquérir une panoplie de produits à des prix raisonnables, avec des réductions sur certains produits alimentaires.

C'est surtout la sauvegarde du pouvoir d'achat des Algériens pendant le mois de ramadan qui est recherchée derrière la mise en place de ces marchés de proximité, selon M. Menouar. Ce dernier a d'ailleurs appelé les Algériens à acquérir leurs denrées alimentaires au niveau de ces espaces.

«Ce sont des espaces où il y a un contrôle sanitaire et économique. C'est aussi un endroit où les prix sont réglementés pour certains produits, et des remises et des ventes promotionnelles sont organisées», a-t-il précisé, appelant les citoyens à éviter le gaspillage. «Il ne faut pas aller dans la surconsommation. Il faut acheter ce dont on a besoin et bien s'organiser dans sa consommation, tout en adhérant à la politique de protection des droits des consommateurs en vue de préserver l'économie mais aussi la quiétude de toute la société», a ajouté M. Menouar. Celui-ci a d'ailleurs préconisé le maintien d'au moins la moitié de ces marchés de proximité après le mois de ramadan, et ce en attendant la réalisation des hypermarchés.

L'ANTICIPATION COMME MODE DE GOUVERNANCE

Répartis sur tout le territoire national, 560 marchés de proximité vont ouvrir leurs portes lundi prochain à travers les 69 wilayas, en vue d'assurer un approvisionnement des citoyens en produits de première nécessité, et ce à des prix raisonnables. L'ouverture de ces marchés à la veille du mois sacré constitue l'un des segments des préparatifs engagés par le gouvernement.

Ce dernier avait entamé les préparatifs pour le mois de ramadan il y a déjà quelque temps. La première semaine du mois de janvier, le Premier ministre avait présidé une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen des mesures spéciales destinées à garantir un approvisionnement continu et régulier du marché national en tous types de produits alimentaires, notamment ceux de large consommation, ainsi que les fruits et légumes, les viandes et les volailles. Ce qui contribuera à la stabilité des prix. Le 14 janvier dernier, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est réuni par visioconférence avec les walis en prévision du ramadan pour mieux préparer cette période, veillant à la disponibilité des produits de large consommation tout au long du mois sacré. Il avait alors instruit ces responsables locaux de prendre les mesures adéquates dans l'objectif de garantir aux citoyens un mois de ramadan dans les meilleures conditions, les appelant à plus de mobilisation, à une meilleure coordination et à l'anticipation.

Ces instructions visent le renforcement de la coordination et la conjugaison des efforts afin d'assurer un suivi rigoureux de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité au profit des citoyens durant le mois sacré.

Le Premier ministre avait également souligné l'importance d'adopter une approche anticipative à travers la mise en place de cellules de suivi et de coordination au niveau local, alors qu'au niveau central, il a été procédé à la création d'une commission interministérielle de veille, placée sous l'autorité du Premier ministre.

Celle-ci a pour mission de veiller en permanence au suivi de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires et de la stabilité des prix durant le mois de ramadan.

Le challenge aussi pour le ramadan 2026 est également la réduction du gaspillage alimentaire, qui coûte beaucoup au Trésor public, à travers le gaspillage des produits subventionnés, à l'instar du pain, avec des millions de baguettes qui se retrouvent au fond des poubelles. Une situation à laquelle il faut absolument remédier. C'est dans ce sens que des campagnes de sensibilisation sont lancées ici et là.

En début de semaine, une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation et la lutte contre le gaspillage alimentaire durant le mois de ramadan a été lancée. Hier, la commission ministérielle de la fatwa a, de son côté, appelé à la rationalisation de la consommation et à éviter l'excès et le gaspillage.

Lilia Aït Akli

BLIDA

Des marchés pour préserver le pouvoir d'achat

LA DIRECTION du commerce de la wilaya de Blida prévoit l'ouverture progressive de neuf marchés de solidarité durant le mois de Ramadan, dans le but d'assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix compétitifs. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, le directeur du commerce de la wilaya, lors de l'inauguration de la grande kheïma installée dans l'enceinte du stade Mustapha-Tchaker, englobant plus de 60 exposants de divers produits alimentaires et autres pour cette opération. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers la mise en place de marchés dans les différentes daïras de la wilaya, a indiqué à la presse le chef du service de protection du consommateur et de répression des fraudes, Mohamed Hadj Mehdi. Ces espaces commerciaux accueilleront près de 350 opérateurs économiques activant notamment dans les industries de transformation, des producteurs de fromage, de pâtes alimentaires, de jus, de produits de nettoyage, ainsi que des commerçants de viande et de produits agricoles, comme les fruits et légumes, a-t-il ajouté. Plusieurs places publiques accueilleront ces marchés de solidarité. À titre indicatif, le marché destiné aux habitants de la daïra de Blida sera implanté au niveau du parking jouxtant le stade Mustapha-Tchaker, avec la participation de plus de 60 entreprises. Un autre marché sera installé à Ouled Yaïch afin de répondre aux besoins de cette commune, la plus peuplée de la wilaya. Les autres marchés Errahma ouvriront progressivement et seront installés à L'Arbaa, Meftah, Bouinan, Boufarik, Beni Mered, Mouzaïa et El Affroun. Afin de garantir la disponibilité des différents produits alimentaires en quantités suffisantes, notamment ceux dont la consommation augmente durant le mois de Ramadan, la direction a élaboré un plan d'action prévoyant l'approvisionnement régulier des marchés en ces produits et le renforcement des opérations de contrôle pour lutter contre la spéculation, selon la même source. Les services concernés, en coordination avec les directions du commerce, de l'agriculture et les collectivités locales, veillent au respect des normes d'hygiène, de qualité et de sécurité alimentaire au sein de ces espaces. Des opérations de contrôle et de suivi seront également assurées tout au long du mois sacré par des agents réquisitionnés par la direction du commerce.

T. Bouhamidi

TIZI OUZOU

Lancement d'une caravane de sensibilisation pour le Ramadan

DANS le cadre des préparatifs engagés par les autorités locales pour permettre aux citoyens de passer un Ramadan agréable, les services de la wilaya ont initié, dans ce sens, une opération caravanière à travers l'ensemble des zones reculées de la wilaya de Tizi Ouzou, afin de sensibiliser aussi bien les producteurs de richesses vivrières que les commerçants. Cette opération, qui a démarré hier, a conduit les caravaniers dans la commune d'Aït-Zekki, daïra de Bouzguène, à l'effet de faire passer leur message à la population ciblée. La caravane se poursuivra encore dans les prochains jours jusqu'à ce que tout le monde soit touché par les bienfaits des prix raisonnables à pratiquer et de la consommation modérée. Cette mesure, doit-on signaler, vient en complément des dispositions déjà prises par les autorités bien en amont. Il s'agit, entre autres, de la création de marchés de proximité, de leur ravitaillement en produits alimentaires, notamment en fruits et légumes, ainsi que du renforcement des contrôles des prix. En somme, les autorités ont décidé de mettre un terme définitif à l'anarchie et à la spéculation provoquées par certains mercantiles. Dorénavant, l'État et ses institutions exigent l'ordre et la discipline dans les rangs de la société afin de permettre à chaque citoyen de passer son ramadhan dans les meilleures conditions possibles et de vivre dans la dignité. Cependant, le jugement concernant ces mesures sera fait une fois le Ramadan entamé. Toujours est-il que l'optimisme est permis, puisque déjà le Ramadan de l'année passée n'a pas été dur pour la majorité des familles. Un contrôle des plus rigoureux avait été opéré durant toute la période ramadanesque par les autorités concernées, notamment la direction du commerce de la wilaya.

Saïd Tissegouine

MÉDÉA
L'EPH bientôt promu CHU ?

CONDUITE par le professeur Habib Douagui, une mission d'information temporaire issue de la commission des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la Nation s'est rendue, hier, dans la wilaya de Médéa où elle a été reçue par le wali, Djillali Doumi, en présence du président et des membres de l'APW.
La rencontre, à laquelle ont assisté le secrétaire général de la wilaya, des parlementaires et des représentants des secteurs concernés, a été marquée par un exposé présenté par le chef de l'exécutif, dans lequel il a mis en exergue les efforts déployés en matière de développement des secteurs de la santé publique, des affaires sociales et de la solidarité.
Au cours de cette rencontre, le premier responsable de la wilaya a souligné « l'importance de la convergence des efforts de tous pour la réalisation d'une amélioration qualitative des prestations offertes par les secteurs concernés ».
Dans son allocution, le président de la mission n'a pas manqué de mettre en avant l'importance de l'évaluation des secteurs de la santé et des affaires sociales, en vue de trouver les solutions appropriées aux problèmes qui se posent, afin de les soumettre aux autorités compétentes pour une prise en charge rapide.
La mission, dont le séjour s'étale du 11 au 12 février, a par la suite entamé une tournée d'inspection des installations et infrastructures sanitaires disséminées à travers la wilaya. Elle a visité, dans la matinée d'hier, l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, le projet de construction d'un hôpital mère-enfant en cours de réalisation, une polyclinique au quartier Theniet El Hadjar à Médéa, ainsi que le CAC (complexe anti-cancer) en voie d'achèvement à Ouzera.
Dans le cadre de son programme d'inspection des structures de santé publique, la mission visitera également les établissements hospitaliers de Berrouaghia et de Ksar El Boukhari afin « d'évaluer la couverture sanitaire et la qualité des services fournis aux citoyens dans les centres urbains ainsi que dans les zones reculées et isolées ».
La visite de la mission parlementaire vise également à « jauger les capacités techniques et humaines de l'EPH de Médéa dans la perspective de sa promotion en CHU (centre hospitalo-universitaire) », afin de renforcer les services de santé locaux et de développer la formation médicale pour améliorer la qualité des soins aux patients.
S'inscrivant « dans le cadre d'une volonté de contribuer efficacement à l'amélioration des performances du système national de santé », cette mission d'information parlementaire établira un diagnostic de la situation du secteur dans la wilaya. Elle sera sanctionnée par la formulation de recommandations pratiques destinées aux décideurs concernés.

Nabil B.

«ÉTUDIEZ EN ALGÉRIE»
Le pari international de Baddari

Après une première promotion jugée concluante, le ministère de l'Enseignement supérieur s'apprête à lancer une nouvelle vague d'inscriptions d'étudiants étrangers hors système de bourse. L'objectif est de renforcer l'attractivité des universités algériennes et de générer des retombées financières durables.


Kamel Baddari.

L'Algérie veut faire de son université un pôle d'attraction régional et international. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, devrait présenter, dimanche prochain, le bilan détaillé de la première promotion du programme « Étudiez en Algérie », un dispositif permettant à des étudiants étrangers de poursuivre leurs études dans les établissements algériens à leurs propres frais, en dehors du cadre des bourses bilatérales.
Lancé en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce projet s'inscrit dans une stratégie d'ouverture maîtrisée, visant à valoriser l'offre de formation nationale et diversifier les ressources du secteur.
La plateforme numérique dédiée, mise en service en avril 2025, a suscité un engouement notable. Plus de 2 000 demandes ont été enregistrées au cours de la première année. Après examen des dossiers et vérification des critères d'admission, 415 étudiants ont été retenus. Ils sont issus de pays africains, européens et de plusieurs États arabes.
Cette première expérience est considérée comme positive par le ministère, tant sur le plan organisationnel que financier. Les recettes générées par ce dispositif constituent, selon les responsables, un levier supplémentaire pour soutenir la modernisation du secteur tout en préservant la qualité de l'encadrement pédagogique.
Le ministre Baddari rencontrera, à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, un échantillon d'étudiants inscrits dans le cadre de ce programme. Cette première rencontre directe sera l'occasion d'écouter leurs impressions après le démarrage des cours dans les spécialités choisies.
Les discussions porteront également sur les conditions d'accueil, notamment l'hébergement en résidences universitaires ou en logement privé, ainsi que sur les aspects pédagogiques et administratifs. L'objectif affiché est d'identifier les éventuelles difficultés afin d'améliorer le dispositif lors des prochaines promotions.
Pour garantir le succès du projet, le ministère a mis en place un cadre réglementaire spécifique. L'arrêté n°31 du 25 mai 2025, modifiant un texte antérieur datant de 2023, a notamment permis la désignation des membres de la commission nationale de pilotage et des commissions régionales chargées de l'évaluation du label « Étudiez en Algérie ». Ces instances regroupent des représentants des conférences régionales, des établissements universitaires et des services des œuvres universitaires, assurant ainsi un suivi coordonné à l'échelle nationale.
Par ailleurs, une cellule pédagogique et administrative dédiée a été mobilisée pour accompagner les étudiants étrangers : suivi des dossiers, orientation académique, conseils personnalisés et assistance dans le choix de l'hébergement.
Après le succès qu'a connu cette démarche, le ministère devrait annoncer prochainement l'ouverture des inscriptions pour une nouvelle promotion au titre de l'année universitaire à venir. Le but est d'accroître progressivement le nombre d'étudiants étrangers tout en maintenant les standards académiques.
Pour Kamel Baddari, ce programme représente une opportunité stratégique. Il permet aux étudiants internationaux de découvrir des filières d'excellence proposées par l'université algérienne, lesquelles, selon lui, rivalisent désormais avec celles de plusieurs pays développés.
Au-delà des chiffres, « Étudiez en Algérie » s'impose ainsi comme un instrument de diplomatie académique, contribuant à la promotion du savoir-faire national, à la valorisation du patrimoine culturel et au rayonnement international de l'enseignement supérieur algérien.

Lynda Louifi

ORAN
La fraude esthétique démasquée grâce aux réseaux sociaux

LES AUTORITÉS d'Oran ont démantelé, hier, un salon de beauté clandestin où une femme exerçait la médecine esthétique sans aucun diplôme. Promouvant ses services sur les réseaux sociaux, elle mettait en danger la santé et la sécurité de ses clients, de tous les âges. La police judiciaire a saisi le matériel utilisé et transmis la suspecte à la justice pour répondre de ses actes.
Spécialisée dans les soins corporels et la médecine esthétique, elle exerçait sans aucune qualification, agrément ni formation reconnue. Son salon attirait régulièrement des clients séduits par des promesses de soins rapides et efficaces diffusées sur les réseaux sociaux.
Les enquêteurs ont rapidement constaté que les interventions se déroulaient dans des conditions totalement dépourvues de normes sanitaires. Les produits et le matériel utilisés représentaient un risque réel pour les clients, les exposant à de possibles complications.
Les publications sur Facebook et TikTok, souvent accompagnées de photos et de vidéos promotionnelles, servaient à légitimer une activité qui, en réalité, était entièrement illégale.
En coordination avec le procureur près le tribunal de Falaoussen, la police a mené une perquisition sur place. La suspecte a été arrêtée en flagrant délit et une quantité importante d'équipements, de matériels et de produits médicaux a été saisie, ainsi qu'une somme d'argent issue des revenus de son activité.
La justice a été saisie et la femme présentée devant la juridiction compétente pour répondre des accusations de pratique illégale de la médecine et de mise en danger de la vie d'autrui.
Cette affaire illustre les risques grandissants liés à certaines promotions sur les réseaux sociaux, où l'image et le marketing peuvent masquer des pratiques dangereuses. Les autorités mettent en garde la population : avant tout soin esthétique, il est impératif de vérifier les qualifications et la légalité des professionnels, pour éviter de tomber dans des pièges pouvant coûter cher, tant sur le plan financier que sanitaire.

D'Oran, Brahim Mazi

SOUS PRESSION AMÉRICAINE

Zelensky envisagerait une présidentielle et un référendum

Des échanges récents entre Kiev et Washington laissent entrevoir l'annonce prochaine d'un double scrutin en Ukraine. Volodymyr Zelensky pourrait officialiser l'organisation d'une élection présidentielle et d'un référendum sur un accord de paix. Ce projet s'inscrirait dans un calendrier lié aux priorités de l'administration américaine.

Selon un article du Financial Times, Volodymyr Zelensky prévoirait d'annoncer le 24 février l'organisation simultanée d'une élection présidentielle et d'un référendum national portant sur un éventuel accord de paix avec Moscou. Cette date correspond au quatrième anniversaire du début de l'opération militaire spéciale russe. D'après le quotidien britannique, cette initiative s'inscrit dans le cadre des exigences formulées par l'administration du président américain Donald Trump. Washington souhaite que ces deux scrutins soient organisés avant le 15 mai. Sans cela, les garanties de sécurité proposées à Kiev pourraient être réexaminées. Le Financial Times précise que des discussions à ce sujet ont déjà eu lieu lors de rencontres à Abou Dhabi et à Miami entre représentants américains, ukrainiens et russes. Malgré les difficultés évidentes liées au conflit, les autorités ukrainiennes auraient signalé leur volonté de respecter ce calendrier particulièrement accéléré. « Les Américains sont pressés », a déclaré un responsable ukrainien cité par Reuters. Zelensky a lui-même reconnu cette volonté américaine en affirmant : « Ils disent vouloir tout régler d'ici juin. » Plusieurs observateurs soulignent que cette échéance correspond également au calendrier politique intérieur des États-Unis, marqué par les élections de mi-mandat. Un projet confronté à de fortes incertitudes internes La mise en œuvre d'un tel processus électoral soulève toutefois de nombreuses interrogations. La loi martiale



actuellement en vigueur en Ukraine, prolongée jusqu'au 4 mai 2026, interdit la tenue d'élections nationales. Une partie significative de l'ancien territoire ukrainien est désormais intégrée à la Fédération de Russie, tandis que plusieurs millions de citoyens ont été déplacés et qu'un nombre important de militaires demeure engagé sur les lignes de contact. Dans ce contexte, plusieurs responsables politiques ukrainiens ont exprimé leurs réserves quant à l'organisation de scrutins dans ces conditions. « La compétition politique en période de conflit est néfaste », a déclaré le maire de Kiev, Vitali Klitschko, au Financial Times. Il estime qu'un processus électoral précipité pourrait accentuer les tensions internes au sein du pays. De son côté, la Russie adopte une position prudente et appelle à s'appuyer exclusivement sur des déclarations officielles. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a déclaré qu'« il est prématuré de tirer des conclusions », rappelant qu'aucune annonce formelle n'a été faite par Kiev. Il a également souligné la nécessité d'observer attentivement l'évolution de la situation politique ukrainienne. Un double scrutin aux enjeux politiques et diplomatiques Selon les sources citées par le Financial Times, l'organisation simultanée d'une présidentielle et d'un référendum pourrait permettre à Zelensky de renforcer ses perspectives de réélection dans un contexte où son soutien public a grandement diminué depuis le début du conflit. La tenue conjointe des deux votes viserait également à favoriser une participation électorale plus élevée. Des experts estiment qu'au moins 50 % des électeurs inscrits avant le conflit devraient participer afin que les résultats soient reconnus par les observateurs internationaux. Les garanties de sécurité tant convoitées par Kiev et offertes par Washington pourraient également être liées à la conclusion d'un accord politique incluant la question de la région du Donbass. Volodymyr Zelensky continue de refuser toute concession, déclarant : « Nous resterons là où nous sommes. » Pourtant, dès décembre 2025, le dirigeant ukrainien avait évoqué la possibilité de soumettre la question du Donbass à un vote populaire. Plusieurs observateurs considèrent que ce mécanisme pourrait être utilisé pour légitimer un futur compromis politique. Le chef du Fonds russe d'investissements directs, Kirill Dmitriev, estimait alors qu'un règlement du conflit pouvait intervenir « dans l'année ». **R. I.**

FACE AUX SURVOLS DE DRONES NON IDENTIFIÉS

L'Union européenne met en place un plan de régulation

ALORS que plusieurs pays européens ont été survolés par des drones non identifiés au cours de l'année 2025, la Commission européenne a dévoilé, le 11 février, un plan de régulation renforcé. L'objectif affiché est de mieux encadrer l'usage civil de ces appareils, dans un contexte de tension croissante autour de la surveillance du ciel européen. La Commission européenne a présenté ce 11 février un plan visant à encadrer plus strictement l'usage civil des drones. L'annonce fait suite à plusieurs survols jugés préoccupants, survenus en 2025 dans une dizaine de pays de l'UE, touchant aussi bien des bases militaires que des aéroports et des installations nucléaires. En Lituanie, un drone armé a été retrouvé en juillet sur un terrain d'entraînement. Les autorités ont rapidement évoqué une prétendue « origine russe », une hypothèse qui reste à ce jour sans fondement concret. Deux mois plus tard, la Roumanie détectait un drone de type Geran, modèle utilisé dans le cadre du conflit ukrainien, mais dont la provenance reste incertaine. Au Danemark, cinq aéroports ont été visés simultanément, dans ce que les autorités ont qualifié d'« attaque coordonnée ». En Belgique, les aéroports de Bruxelles-Zaventem et de Liège, ainsi que la base nucléaire de Kleine Brogel, ont été survolés à l'automne, entraînant plus de 50 annulations de vols. « Nous avons été trop lents, trop pris de court par la menace que représentent les drones », a reconnu le commissaire européen Magnus Brunner, lors d'une conférence de presse au Parlement européen le 11 février. Surveillance, enregistrement et



recentralisation Le plan dévoilé prévoit d'abaisser le seuil d'enregistrement obligatoire des drones à 100 grammes (contre 250 actuellement). Objectif affiché : relier chaque appareil à son opérateur. « Il faut pouvoir identifier la personne derrière chaque drone », a précisé un responsable de la Commission. L'Union impose désormais un système d'identification à distance en temps réel (Remote ID). Chaque drone devra émettre un signal pendant le vol. En France, les contrevenants s'exposent à une amende de 750 euros, et la police utilise déjà ses propres drones pour détecter les infractions. Depuis le 1er janvier 2026, chaque pays ne peut plus appliquer ses propres règles de vol : tous les États membres doivent suivre un cadre européen unique. Par exemple, les anciens systèmes nationaux comme les « S-1 » ou « S-3 » en France ont été remplacés par deux scénarios standard européens. Désormais, seuls les pilotes certifiés peuvent opérer, avec des drones autorisés. Pour certains, cette réforme réduit l'autonomie des États et alimente une logique de centralisation technocratique à Bruxelles, au détriment des souverainetés nationales. « Mur numérique » Au-delà des règles, le plan européen mobilise d'importants moyens technologiques : logiciels de blocage automatique, cartographie des zones sensibles, usage des antennes 5G comme radars, intelligence artificielle. L'UE prévoit également des exercices à grande échelle pour tester ses dispositifs anti-drones. Pour certains observateurs, ce tournant technologique renforce surtout un climat de surveillance généralisée, sur fond de militarisme croissant au sein de l'Union européenne. Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, bénéficiera de 150 millions d'euros supplémentaires. En parallèle, une enveloppe de 250 millions d'euros sera consacrée à la production de drones européens et de technologies anti-intrusion. Mais la mesure la plus marquante reste la préparation d'un « mur numérique » le long de la frontière orientale avec la Russie. Ce réseau serait conçu pour détecter et neutraliser en temps réel tout drone considéré comme hostile. Officiellement présenté comme un bouclier de protection, ce projet s'inscrit dans un climat de tension entretenu par Bruxelles. Une orientation qui laisse entrevoir une logique de militarisme et de confrontation durable.

R. I.

GRANDE CAMPAGNE DE REBOISEMENT À CONSTANTINE

Près de 30 000 arbustes mis en terre

DANS LE CADRE d'une campagne nationale, près de 30.000 arbustes, toutes espèces confondues, seront mis en terre, samedi prochain, le 14 février, à travers différentes zones forestières et urbaines de la wilaya de Constantine. C'est ce qu'a fait savoir, hier, appris mercredi auprès le conservateur local des forêts, Boualem Aouad.
A ce propos, le même responsable a indiqué à l'APS que l'initiative qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale portant plantation de 5 millions d'arbres, est organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.
L'opération dont le coup d'envoi sera donné, depuis la forêt d'El M'ridj relevant de la commune d'El Khroub, sera menée en coordination avec différentes instances publiques et associations dont les Scouts musulmans algériens (SMA) et des volontaires, a-t-il souligné.
Soulignant également que cette opération vise également, à ancrer la culture de la citoyenneté environnementale, à préserver les ressources naturelles et à renforcer le couvert forestier et des espaces verts.
Les sites forestiers de Tebat Temar dans la commune d'Ain Smara, de Hemaida (Benbadis), d'El Kentour (Zighoud Youcef) et une partie de la forêt de Chettaba, à Constantine, et de la commune d'Ibn Ziad, figurent parmi les endroits choisis dans le cadre de cette campagne de reboisement, selon la même source.
Au moins 1.000 arbustes ont été plantés aux alentours de la retenue collinaire de la commune d'Ibn Ziad et dans des établissements scolaires de certaines communes de la wilaya dont Hamma Bouziane, Beni H'midène, au titre du programme tracé par la Conservation des forêts portant célébration de la Journée internationale des zones humides (2 février), a précisé la même source.

R. R.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'IRRIGATION

Un projet de 6 000 ha en cours à Mostaganem

LA MISE en service du projet de périmètre agricole irrigué du plateau de Bouguirat est prévue, durant le semestre en cours dans la wilaya de Mostaganem. c'est ce qu'ont indiqué, hier, les services de la wilaya.
Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, avant-hier mardi, une réunion consacrée au suivi de ce projet, qui s'étend sur une superficie de 6.000 hectares, en présence des responsables de l'Office national de l'irrigation et du drainage, ainsi que du directeur des Ressources en eau de la wilaya.
A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de réceptionner le projet avant la fin du semestre en cours, selon la même source.
Il a également été convenu d'entamer la réalisation d'un deuxième périmètre agricole irrigué, alimenté par les eaux traitées de la station d'épuration de Salamandre (commune de Mazagran), sur une superficie totale estimée à 1.000 hectares.
Afin de faciliter les missions de l'Office national de l'irrigation et du drainage au niveau de la wilaya, il a été décidé, lors de la réunion, d'installer localement les structures de cet établissement public, y compris l'unité de wilaya de l'Office.
Ces structures comprennent, outre l'unité de wilaya à caractère administratif, une unité d'exploitation qui sera installée dans la région de Cheraïfia, ainsi qu'une unité de soutien logistique dans la commune de Sidi Ali, ajoute la même source.
Ces structures administratives et logistiques devraient permettre de fournir les moyens matériels, les moyens de transport et de stockage, de mobiliser les équipements nécessaires, ainsi que d'assurer un appui technique aux équipes de terrain lors des interventions dans diverses conditions, a indiqué la même source.

R. R.

PROTÉGER LE CHEPTEL POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE LAIT

Une priorité à Oran

La protection du cheptel pour développer la filière lait était hier au cœur des actions de la Caisse régionale de coopération agricole d'Oran (CNMA). Lors d'une journée de sensibilisation, les éleveurs de bovins et les acteurs de la filière lait ont pu découvrir les garanties de l'assurance multirisques, les conditions de souscription ainsi que l'accompagnement technique permanent visant à sécuriser leurs investissements et renforcer la production locale, ont indiqué les responsables à la radio régionale d'Oran.



Selon Samir Kouachi, directeur de la Caisse régionale, l'objectif de cette journée était de faire comprendre aux éleveurs ce qu'est l'assurance et quels en sont les avantages. « Nous avons voulu mener une campagne de sensibilisation. Nous sommes venus avec l'équipe technique et un expert ; ils vont présenter les offres et les assurances agricoles destinées aux éleveurs de bovins », a-t-il déclaré. Il a ajouté que le CNMA accompagne les éleveurs de manière continue grâce à une équipe vétérinaire qui fournit conseils préventifs et suivi des risques dans les exploitations.
Une vétérinaire et cadre du CNMA a détaillé le fonctionnement du contrat d'assurance multirisques pour les bovins, en insistant sur les principaux risques couverts, tels que les maladies, la mortalité subite, les accidents liés à la traite ou tout autre aléa menaçant l'investissement des éleveurs.
Elle a expliqué les modalités de souscription, les conditions sanitaires et techniques à respecter, ainsi que le processus d'indemnisation. « Nous consacrons cette journée à la sensibilisation et l'information des éleveurs afin de leur expliquer les garanties, comment souscrire et quelles sont les conditions à remplir. Nous les accompagnons en cas d'incident pour faire face aux maladies, aux décès soudains, aux accidents liés à la traite ou à tout autre risque menaçant leur investissement », a-t-elle ajouté.
Elle a également encouragé les éleveurs à saisir cette opportunité et à se rapprocher du CNMA, où un médecin est à leur disposition pour protéger leur cheptel. « En souscrivant un contrat d'assurance, ils bénéficieront d'un accompagnement en matière de prévention des risques, ainsi que d'une protection complète et durable de leur investissement », a-t-elle souligné.
Les responsables ont rappelé que l'assurance multirisques est aujourd'hui un outil indispensable dans le travail quotidien des agriculteurs, notamment avec le développement rapide de la filière lait et le soutien de l'État aux producteurs et collecteurs de lait.
Cette initiative réaffirme l'engagement du CNMA à soutenir les éleveurs et renforcer durablement la filière lait à Oran, en combinant assurance, conseils vétérinaires et accompagnement technique pour protéger les investissements et garantir la continuité de la production laitière dans la région.

Brahim Mazi

RECHERCHE ET FORMATION AGRICOLE

Rencontre à l'Université Djillali-Liabès

LA RÉALITÉ du secteur agricole et les perspectives de son développement ont été au centre d'une rencontre élargie organisée à l'Université Djillali-Liabés de Sidi Bel-Abbes, ayant regroupé des enseignants, des chercheurs, des étudiants de cet établissement universitaire, ainsi que la délégation de la mission d'information relevant de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, la cellule d'information et de communication de l'université.
La même source a précisé que cette rencontre, abritée par l'Institut des sciences agronomiques, a porté essentiellement sur la présentation de l'état de la formation universitaire et de la recherche scientifique dans le domaine agricole, avec des explications détaillées sur les programmes pédagogiques adoptés et les projets de recherche réalisés.
Elle a également permis de débattre des principaux défis auxquels fait face le secteur et des moyens de renforcer sa contribution à la réalisation du développement durable et à la garantie de la sécurité alimentaire nationale.
Dans ce contexte, le président de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation, M. Lakhdar Moulay Saâdoun, a souligné la nécessité de soutenir la recherche scientifique, de renforcer la formation académique et appliquée, et de relier l'université à son environnement économique, afin de former des compétences capables de contribuer efficacement au développement du secteur. Il a insisté sur l'importance stratégique du secteur agricole en tant que pilier fondamental de l'économie nationale.
De son côté, le recteur de l'Université Djillali-Liabès, M. Bouziani Merahi, a mis en avant l'importance de la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de leur transformation en solutions pratiques au service de l'agriculteur et du soutien à la production nationale, tout en soulignant la nécessité de renforcer le partenariat entre les établissements universitaires et les institutions concernées par le secteur agricole.
Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une série de sorties de terrain effectuées par la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation à travers différentes wilayas du pays, dans le but d'évaluer la réalité du secteur agricole et de renforcer la coordination entre l'université et les différents acteurs, au service du développement agricole et économique national, a précisé la même source.

R. R.

16E FESTIVAL DU THÉÂTRE COMIQUE DE MÉDÉA

Top départ des candidatures pour la «Grappe d'Or»

Les candidatures sont officiellement ouvertes pour la 16e édition du Festival national du Théâtre comique, prévue du 30 juin au 5 juillet à Médéa, a annoncé ce mardi le commissariat du Festival.

L'évènement consacre sa nouvelle édition à l'icône de la comédie algérienne, Salah Aougrout, en hommage à son immense talent.

L'édition ambitionne de redonner toute sa vitalité au théâtre comique algérien, en réunissant troupes professionnelles, coopératives et associations amateurs activant sur la scène théâtrale nationale ou locale. La sélection des œuvres, confiée à une commission d'artistes comédiens et d'universitaires, se fera selon des critères bien définis pour préserver la vocation de ce Festival et offrir également aux amateurs du 4e art, en particulier les férus du théâtre comique, des pièces qui répondent à leurs attentes, a confié le commissaire du Festival, Said Benzerga, précisant que les monologues et sketches sont exclus de l'évènement.

En outre, les postulants doivent envoyer, sur support vidéo, le spectacle proposé pour participer à ce Festival afin de permettre aux membres de la commission d'examiner et d'approuver les pièces susceptibles de figurer dans le programme final de la compétition, a expliqué le responsable.

L'annonce des spectacles retenus pour cette nouvelle édition aura lieu avant le 1er juin prochain, a-t-il fait savoir, annonçant, par la même occasion, la décision prise, cette année, de promouvoir la pièce qui va décrocher la «Grappe d'Or», qui représente la plus haute distinction du Festival.

La pièce qui décrochera le Premier Prix sera sélectionnée directement pour participer à la prochaine édition du Festival national du théâtre professionnel, a-t-il conclu.

A. B. / Agence



LAYALI RAMADHAN 2026

L'ONCI lance une tournée nationale de spectacles



À L'OCCASION du mois sacré de Ramadhan, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise une série d'évènements culturels à travers plusieurs villes. Constantine, Alger-centre, Oran et Kherrata entre autres abriteront des spectacles durant le mois sacré.

L'organisme donne ainsi rendez-vous au public algérien pour une série de spectacles artistiques répartis à travers les salles qu'il gère. Sous le slogan « Échos de l'art et de l'âme du patrimoine », cette édition 2026 de Layali Ramadhan ambitionne d'animer les soirées ramadhanesques en mettant à l'honneur la musique, le chant religieux, le malouf, l'andalou et diverses expressions du patrimoine vivant. Plus de 800 artistes sont mobilisés à travers plusieurs espaces culturels du pays. Première escale : la salle Atlas de Bab El Oued.

BAB EL OUED OUVRE LE BAL AVEC UN RICHE PROGRAMME

La salle Atlas de Bab El Oued accueillera, dès le 25 février, une série de concerts et de soirées artistiques mêlant chant populaire, musique spirituelle et spectacles variés, dans un esprit de convivialité fidèle aux traditions ramadhanesques.

Le programme s'ouvre le 25 février avec un concert populaire animé par Cheikh Djilali et Farouk Younès.

Le 26 février, place à une autre soirée populaire avec Ahmed Benchehida et Mohamed Benaïssa. Le 27 février sera consacré à une soirée coranique, avec notamment l'Association coranique Al-Karim « El Badiaa », accompagnée d'ensembles spécialisés dans l'art religieux. Le public retrouvera ensuite, le 28 février, une soirée variée réunissant plusieurs artistes dont Mouloud Djouaher, Madi Djelloul et Samir Benaïssa. Après une courte pause, la programmation reprend le 3 mars avec une nouvelle soirée variée, portée par Boualem Saker, Samia Chaâbane et Abdelhak Zeroual. Le 4 mars, une soirée andalouse et madih est prévue avec El Djalal Essâada et El Mounchid Mustapha Berrebah.

Les amateurs de chant populaire retrouveront Reda Djouaher, Kamal Larbi et Samir Younès le 5 mars, tandis que le 6 mars sera marqué par une autre soirée populaire animée par Kamal Larbi et Nacim Rouane. Enfin, les nuits du 7 au 14 mars proposeront successivement des soirées variées et populaires, avec la participation de Fadila Ferhat, Groupe IZNAN, Habiba Amoura, Abdelkader Cherifane, Kamal Larbi, Karim Maliki et Abdelaziz Bouguermouh, clôturant ainsi un cycle dense et diversifié à Bab El Oued. Toutes les représentations débutent à 22h, et les billets sont disponibles via la plateforme officielle de l'ONCI, annonce l'organisme sulturel.

A. B.

KHENCHELA

La direction de la culture réceptionne 30 pièces de monnaie anciennes

LA DIRECTION de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela a réceptionné 30 pièces de monnaie anciennes récemment récupérées par la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune de Chechar, a indiqué mercredi le directeur du secteur, M. Mohamed El Alouani.

Le même responsable a précisé qu'il s'agit de 30 pièces numismatiques remontant à différentes époques historiques, saisies par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Chechar à la suite du traitement d'une affaire de contrebande et de commercialisation illicite de biens culturels à valeur archéologique.

M. El Alouani a ajouté que ces pièces, remises par les autorités judiciaires à la direction de la culture et des arts conformément à la législation en vigueur en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel, datent des époques romaine et byzantine, notamment dans leurs phases précoces, comme l'ont établi les rapports d'expertise.

Selon le même responsable, la direction procédera à la remise de ces pièces au musée national des Frères Martyrs Boulaâziz de Khenchela afin d'enrichir le patrimoine de cette institution muséale et de les mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs en histoire et en archéologie.

M. El Alouani a rappelé que le secteur de la culture et des arts a réceptionné, en 2025, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection et de valorisation du patrimoine culturel, près de 4.500 pièces de monnaie anciennes remontant à différentes périodes historiques, et recensé de nombreuses fouilles illégales sur des sites archéologiques.

Un programme de travail concerté entre les services de sécurité et les Assemblées populaires communales (APC) a été élaboré afin d'arrêter des mesures destinées à assurer la protection de ces sites et à les soustraire à toute tentative de fouille illégale.

R. C.

LIGUE 2 (19E J)

L'US Biskra face à un sérieux test à Bejaia, la JS El Biar pour prendre le large

Le leader du groupe Centre-Est, l'US Biskra, en baisse de régime ces dernières semaines, effectuera un déplacement périlleux à Bejaia pour croiser le fer avec une équipe du MOB en regain de forme, à l'occasion de la 19e journée du championnat de Ligue 2, prévue vendredi et samedi. Une journée qui verra également le leader incontesté du groupe Centre-Ouest, la JS El Biar, recevoir le WA Mostaganem, avec pour objectif d'accentuer l'écart sur ses poursuivants directs, notamment l'USM El Harrach.

GROUPE CENTRE-EST : L'US BISKRA SOUS PRESSION

Dans le groupe Centre-Est, le leader US Biskra (39 points) se rendra à Bejaia pour affronter la MOB (5e, 32 pts), dans un rendez-vous très délicat pour les protégés de Samir Zaoui, désireux de préserver leur fauteuil de leader, désormais sérieusement menacé par leur dauphin, le CA Batna (37 pts). Ce dernier, boosté par sa victoire dans le derby face à son rival de toujours le MSP Batna (2-1), accueillera la MO Constantine (10e, 23 pts) avec l'intention de confirmer son regain de forme et de guetter un faux pas
du leader pour s'emparer de la première place, d'autant que seulement deux points le séparent de la première place.Concernant la troisième place qualificative pour le tournoi d'accession en Ligue 1 professionnelle, l'US Chaouia (3e, 34 pts) et la JSD Jijel (4e, 33 pts) seront confrontées à des missions différentes. L'USC sera en appel à Bordj Menaïel pour affronter l'équipe locale (11e, 19 pts), engagée dans la lutte pour s'éloigner de la zone dangereuse. De son côté, la JSD recevra l'US Khemis El Khechna (15e, 13 pts), équipe directement menacée de relégation et fragile en déplacement.Dans la lutte pour le maintien, l'AS Khroub (13e, 18 pts) accueillera l'USM Annaba (6e, 28 pts) samedi, tandis que le NRB Beni Oulbane (12e, 18 pts) recevra le HC Chelghoum Laïd, lanterne rouge avec seulement trois points, dont le sort en Ligue 2



est déjà scellé.Par ailleurs, le MSPB, en grande difficulté, se déplacera à Magra pouraffronter le NCM (9e, 25 pts), dans un match compliqué pour le Mouloudia, qui abordera la rencontre avec un moral au plus bas après la défaite concédée dans le derby face au CAB.

GROUPE CENTRE-OUEST : LA JS EL-BIAR POUR CREUSER L'ÉCART

Dans le groupe Centre-Ouest, cette journée offre une opportunité idéale au leader JS El Biar (44 pts) pour accentuer son avance, à l'occasion de la réception du WA Mostaganem (10e, 24 pts), toujours en difficulté loin de ses bases. Une occasion en or pour les coéquipiers du vétéran Sid Ali Yahia Chérif de poursuivre leur cavalier seul en tête du classement et se rapprocher un peu plus du but.Le premier poursuivant, l'USM El Harrach (38 pts) se déplacera à Adrar pour affronter la modeste équipe de la JSA (12e, 19 pts), avec l'ambition de revenir avec les trois points de la victoire et de maintenir l'écart de six longueurs avec le leader.Le deuxième poursuivant, le CR Témouchent, promu à la troisième place lors de la précédente journée avec 31 points, recevra le MC Saïda (11e, 22 pts) dans un match qui semble à sa portée afin de conserver sa position.De son côté, le RC Kouba (4e, 30 pts), qui a compromis ses chances de jouer l'accession à la suite de récents résultats négatifs dont le dernier face à l'USMH (1-2), se rendra chez la lanterne rouge, l'US Béchar Djedid (8 pts), dans une rencontre favorable au club algérois pour renouer avec le succès.La capitale abritera également un derby algérois entre le NA Hussein Dey (7e, 27 pts) et la JS Tixeraine (15e, 12 pts), menacée de relégation, dans un match qui semble a priori à l'avantage des «Sang et Or», tout en restant ouvert à une éventuelle surprise.Le RC Arbaa (14e, 15 pts), également concerné par la lutte pour le maintien, accueillera la JS Tiaret (9e, 25 pts), victorieuse du NAHD lors de la précédente journée, dans une confrontation délicate pour les deux équipes, notamment pour le RCA qui espère préserver ses chances de survie, ce qui passe obligatoirement par une victoire.
Enfin, le GC Mascara (15 pts) effectuera un déplacement difficile chez le WA Tlemcen (8e, 25 pts), dans le but de s'éloigner de la zone rouge, même si la mission s'annonce ardue face à une équipe réputée solide à domicile

LIGUE 1 MOBILIS (19e JOURNÉE) :

MC El-Bayadh - ASO Chlef : malheur au vaincu

POUR la 3e semaine consécutive, le championnat de Ligue 1 Mobilis de football sera amputé de quatre rencontres concernant les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs de la CAF, lors de la 19e journée prévue vendredi et samedi dominée par le choc des relégables: MC El-Bayadh et ASO Chlef, alors que le CS Constantine s'offre une belle opportunité de consolider sa position de dauphin.
C'est la confrontation, MC El-Bayadh - ASO Chlef, qui attire l'attention générale, en raison de leur position au classement général. En effet, le MCEB (16e-11pts)accueillera dans son antre l'ASO (13e-18 pts) dans un match à «six points» ouvert à toutes les probabilités. Depuis quelques journées, les deux clubs ont enregistré un parcours diamétralement opposé. Le MCEB auteur d'une phase aller calamiteuse (6 pts), reste sur une série toujours en cours de 4 matches sans défaite (2 victoires-2 nuls), au moment ou les Chélifiens marquent le pas en enregistrant 5 points en 4 matches (1 victoire - 2 nuls et 1 défaite). La défaite concédée lors de la 18e journée à domicile face à la JS Saoura (0-1) a compliqué la situation du club chélifien au moment où le MCEB décrochaitun précieux nul à Sétif (0-0). Une victoire de la lanterne rouge, réduirait l'écart de 7 à 4 points entre les deux clubs en question, alors que la phase retour va entamer son dernier tiers de son parcours.
L'autre match concernant le bas du tableau, est programmé à Ouargla, où le MB Rouissat (9e - 23 pts), accueillera l'ES Mostaganem (15e-12 pts). Cette dernièreest plus que jamais en danger, en récoltant 4 petits points lors de ses 4 dernières sorties.Se contentant d'un nul blanc (0-0) devant le MC Oran, l'Espérance sera dans l'obligation de rattraper les points perdus, cette fois à Ouargla. Le MBR battu chez lui dimanche dernier par le CS Constantine (1-2), aura besoin de points supplémentaires pour assurer son maintien. En revanche, tout va pour le mieux pour le solide dauphin le CSC (2e - 29 pts) qui jouera au stade «Hamlaoui» face à son voisin, l'ES Sétif (12e - 20 points) dans le derby de l'Est . Les Constantinois qui ont surpris les promus du MBR, comptent poursuivre leur remontée, et confirmer du coup leur victoire en quarts de finale de la Coupe d'Algérie, face à l'ESS (2-1).
L'Aigle noir qui traverse une période difficile (4 points) lors de la phase «retour», est proche plus que jamais de la zone de turbulences. Le dernier match au programme de cette 19e journée, mettra face à face, les clubs algérois du Paradou AC et de l'ES Ben-Aknoun.
Les Pacistes (14e - 16pts)devraient se méfier d'une excellente équipe de Ben-Aknoun (5e- 24 pts) qui flirte avec le haut du tableau. Le PAC, actuellement relégable, compte toutefois deux matches en moins, mais devra rapidement amorcer son redressement, pour améliorer son classement.Cette 19e journée, sera tronquée de quatre rencontres concernant les clubs disputant la 6e et dernière journée de la phase continentale des poules : JS Saoura/CR Belouizdad, USM Khenchela/USM Alger, JS Kabylie/MC Oran et MC Alger/ O. Akbou .

ANNONCE DE LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION SAHRAOUIE DE FOOTBALL

Le football sahraoui franchit un cap historique avec la création de sa Fédération officielle à Alger

DANS une démarche hautement symbolique marquant le 50ème anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le ministère sahraoui de la Jeunesse et des Sports a officiellement annoncé la création de la Fédération sahraouie de football le 8 février 2026. L'annonce, faite initialement à Chahid El Hafedh, a été solennellement actée lors d'une cérémonie et d'une conférence de presse organisées à l'hôtel Mazafran de Zéralda, à Alger. Cette nouvelle instance a pour mission de structurer la pratique du football au Sahara occidental, de gérer les clubs et les ligues, mais surtout de porter la voix du peuple sahraoui sur la scène sportive internationale Selon les autorités sahraouies, cette fédération servira de levier pour la diplomatie sportive, permettant aux athlètes de participer de manière plus structurée aux compétitions et de renforcer leur présence dans les instances continentales et mondiales.
Célébrations et match de gala au stade Nelson-Mandela Pour marquer cette naissance, l'équipe nationale de la RASD — composée en grande partie de joueurs évoluant dans les championnats espagnols ont fait le déplacement à Alger. Un programme riche a été mis en place :
L'Algérie, un soutien indéfectible L'organisation de cet événement sur le sol algérien réaffirme le soutien constant de l'Algérie à la cause sahraouie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la solidarité envers le peuple sahraoui, engagé depuis plus d'un demi-siècle dans sa lutte pour l'autodétermination.
La création de cette fédération est perçue comme une étape cruciale pour briser l'isolement sportif et offrir aux jeunes talents sahraouis une plateforme officielle pour s'exprimer.

AMBIANCE “ÉLECTRIQUE” AU SEIN DE LA CAF

Le comité exécutif de vendredi boycotté ?

À quelques jours de la réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) prévue vendredi à Dar es Salaam, des incertitudes planent déjà sur la tenue du rendez-vous dans un climat tendu. Selon des informations relayées par le média Winwin, plusieurs membres du Comité exécutif de la CAF envisageraient de ne pas effectuer le déplacement en Tanzanie.



En cause : certains dirigeants invités n’auraient pas encore reçu l’ordre du jour détaillé de la réunion, qui s’annonce importante pour l’avenir du football africain. Ce flou organisationnel, s’il est avéré, pourrait expliquer une partie du malaise évoqué en coulisses. Dans toute instance de gouvernance, la préparation des réunions et la communication des thèmes à débattre constituent des éléments sensibles, particulièrement dans un contexte où plusieurs dossiers majeurs agitent déjà l’institution.

Toujours selon la même source, ce silence radio serait lié à des considérations internes et à la volonté de limiter d’éventuelles fuites. Ces spéculations interviennent alors que plusieurs observateurs, comme le journaliste Ablam Gnamesso, évoquent depuis plusieurs semaines un climat “électrique” au sein de la CAF, notamment depuis le précédent Comex de Rabat, qui aurait été marqué par une altercation, ensuite démentie par les principaux intéressés, entre le président de la Fédération marocaine, Fouzi Lekjaa, et son homologue nigérian Ibrahim Musa Gusau. Sans préjuger de la réalité des intentions de boycott, ces signaux traduisent au minimum l’existence de crispations dans une période très délicate pour l’instance continentale. Des sujets brûlants seront abordés vendredi par la CAF, comme une réforme du réglement suite au retrait du terrain du Sénégal en finale de la CAN et le statut du secrétaire général de l’instance, Véron Mosengo-Omba, qui a dépassé l’âge limite pour exercice. Dans ce cadre, l’absence éventuelle de plusieurs membres influents, si elle venait à se confirmer, pourrait inévitablement alimenter les interrogations sur la cohésion interne de l’organisation.

LA CAN 2027 SACRIFIÉE PAR LA CAF ?

Confrontée à un casse-tête pour l’organisation des prochaines éditions de la CAN, la Confédération africaine de football (CAF) songerait à annuler la CAN 2027. C’est une CAF très embarrassée dont le comité exécutif se réunira vendredi prochain à Dar es Salaam, en Tanzanie, pour discuter de plusieurs sujets brûlants : finale de la CAN 2025, Véron Mosengo-Omba ou encore la CAN féminine 2026. Les CAN 2027 et 2028 retiendront également l’attention. Il s’agira plus particulièrement de répondre à la question de savoir si le Kenya, l’Ouganda et la Tanzanie seront prêts pour accueillir la grand-messe africaine l’année prochaine, et de faire le point des candidatures pour l’édition suivante. Mais, la pénurie des candidats conjuguée à l’impréparation apparente du trio d’Afrique de l’Est pourrait contraindre la CAF à improviser. En effet, comme relayé par le journaliste Lassana Camara, il se murmure que l’instance envisage de reporter la CAN 2027 à… 2028. Une fusion en quelque sorte. L’idée serait de basculer directement vers une CAN tous les quatre ans. Cela ôterait par la même occasion une grosse épine du pied de la CAF. Et ce, sans que cela occasionne un effet domino comme en 2019, où le retrait de l’organisation au Cameroun au profit de l’Egypte avait entraîné un report de l’édition 2021 à 2023 en Côte d’Ivoire. La nouvelle périodicité quadriennale oblige.

MAMELODI SUNDOWNS EN PLEINE CHASSE À LA TAUPE AVANT LE CHOC FACE AU MC ALGER

À l’approche du match crucial pour la qualification en Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF), le MC Alger voit la tension monter d’un cran chez les Mamelodi Sundowns.

Samedi prochain, le MC Alger sera en déplacement périlleux sur la pelouse des Mamelodi Sundowns pour l’ultime journée de groupes de la Ligue des champions de la CAF. Deuxièmes du groupe C avec un seul point d’avance sur les Brazilians, troisièmes, les Algériens n’ont besoin que d’un match nul pour se hisser en quarts de finale. De leur côté, les Sud-Africains ont impératif de victoire pour coiffer au poteau la formation dirigée par Rhulani Mokwena, un ancien de la maison passé aux commandes des Jaune et Bleu entre 2022 et 2024.

UN MEMBRE DU STAFF DES MAMELODI SUSPENDU POUR DES SOUPÇONS DE FUITES

Chez les vice-champions d’Afrique en titre, la sérénité n’est pas de mise. En effet, selon la presse locale, Mario Masha, l’analyste performances des Mamelodi, a été suspendu. Ce dernier est soupçonné d’avoir refilé des informations tactiques à Mokwena, qu’il a déjà côtoyé à Pretoria. Mais ce n’est pas tout. La chasse à la taupe va plus loin. Les joueurs et le personnel seraient strictement interdits des réseaux sociaux avant le match, révèle l’insider Micky Jnr, qui a pris soin de ne pas mentionner le club.

Les performances individuelles sont également surveillées de très près. Les éléments ne donnant pas le meilleur d’eux-mêmes seraient passibles de sanctions et d’amendes. Pour certains employés, ces restrictions viseraient à désigner un bouc émissaire. Une diversion, à leurs yeux, pour détourner l’attention des mauvais résultats de l’équipe.

OM / QUATRE ENTRAÎNEURS AFRICAINS POUR SUCCÉDER À ROBERTO DE ZERBI

LE MISTRAL a de nouveau tourné du côté de la Canebière. Après une série de résultats décevants et une lourde désillusion européenne, l’Olympique de Marseille a mis fin à l’aventure de Roberto De Zerbi, qui n’aura pas survécu à la rouste subie face au PSG (5-0). Et si ce nouveau cycle marquait un tournant historique ? Jamais l’OM n’a été dirigé par un entraîneur africain. L’hypothèse, autrefois marginale, n’a peut-être jamais semblé aussi crédible. Quatre candidats se dégagent. Habib Beye incarne un profil qui parle immédiatement aux supporters de l’OM. Ancien latéral (2003-2007) et capitaine respecté du vestiaire olympien, l’ex-international sénégalais connaît parfaitement l’environnement si particulier du Vélodrome. Son attachement au club n’a jamais été un secret. Tout juste limogé par Rennes, il présente des arguments symboliques forts malgré sa première expérience mitigée en Ligue 1. Son tempérament affirmé, souvent perçu comme une qualité à Marseille, collerait à l’ADN local. Reste des interrogations majeures : son expérience encore limitée au haut niveau et un passage compliqué en Bretagne, ou il a raté la gestion humaine du groupe, qui peuvent légitimement susciter des doutes au sein de la direction. Selon RMC, l’OM rechercherait un coach qui connaît la L1 pour finir la saison, avant de faire un point sur la suite. Favori pour le poste d’après Foot Mercato, Beye correspond à ce profil. Moins médiatique en France, Éric Sékou Chelle n’en demeure pas moins un technicien dont la cote a grimpé sur la scène africaine. Le Malien a grandi à Martigues, dans la région marseillaise et possède un lien culturel indirect avec l’OM, un élément jamais anodin dans ce club. Celui qui a lancé sa carrière d’entraîneur dans la cité phocéenne (Athlético Marseille, entre 2016 et 2017) aurait d’ailleurs été proposé par des intermédiaires pour succéder à De Zerbi, d’après le compte Massilia Zone. Son travail récent à la tête du Nigeria lors de la CAN a renforcé sa crédibilité, notamment sur le plan tactique. Et s’il a récemment confié que son ambition était d’entrainer un jour le Real Madrid, son manque de références dans le football de haut niveau français et certaines zones d’ombre, comme l’absence de qualification du Nigeria pour la Coupe du monde 2026, pourraient freiner un éventuel rapprochement. À ce stade, son nom ressemble davantage à une piste secondaire qu’à une option prioritaire. À chaque période d’instabilité, son nom refait surface. Djamel Belmadi reste intimement lié à l’imaginaire marseillais. Ancien joueur de l’OM et champion d’Afrique en tant que sélectionneur avec l’Algérie, il conserve une aura certaine. Mais plusieurs éléments compliquent l’équation : une absence d’expérience dans un championnat européen et une dynamique récente moins favorable sur le plan sportif avec Al-Duhail, actuel 8ème du championnat qatari. Son profil divise souvent, entre nostalgie et prudence.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER
DR BENZERDJEB
AIN TEMOUCHENT

المؤسسة الإستشفائية
الدكتور بن زرجب
عين تموشنت

NIF N° : 000546019003450

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE MINIMALE N°001/2026

L'Etablissement Hospitalier Dr Benzerdjeb à Ain Témouchent lance un appel d'offre national ouvert avec exigence minimale relatif à **l'approvisionnement en denrées alimentaires** concernant les lots suivants :

Lot N°01 : Alimentation Générale.
Lot N°02 : Viande Blanche et œufs.
Lot N°03 : Fruit et légumes.
Lot N°04 : Viande rouge.
Lot N°05 : Pains et gâteaux.

Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre attache avec le bureau du marché de l'Etablissement Hospitalier pour retirer les cahiers des charges.

- N° de téléphone : 043 79 85 09/ 10
- N° de fax : 043 79 85 12

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution de cet avis.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée le 15ème jour à partir de la première parution de cet avis.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 14h00.

Les soumissions doivent être adressées sous enveloppe, celle de l'extérieur portant la mention.

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission
D'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Condition d'éligibilité

Le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence minimale est adressé à tous les fournisseurs grossistes ou détaillants concernées disposant des capacités financières, techniques, juridiques et règlementaires conformes à la règlementation algérienne, pour l'exécution du cahier des charges.

*Le soumissionnaire doit présenter un registre commerce dans l'activité.
*Le soumissionnaire doit présenter aux moins deux(02) attestations de bonne exécution de même nature (similaire) délivrées par le maitre d'ouvrage publics .

Le soumissionnaire qui ne présente pas les conditions d'éligibilités sera écarté d'office

-Accompagnées des pièces exigées dans le cahier des charges.

A) offre technique doit contenir : les documents suivants :
1. La déclaration à souscrire remplie, signées, caches et datée
2. Le cahier des charges portant a la dernière page la mention manuscrite « LU ET ACCEPTE »

B) le dossier de candidature contient les documents suivants :
1. La déclaration de candidature remplie, signé, cachetée et datée
2. La déclaration de probité remplie, signé, cachetée et datée
3. L'extrait de rôle de l'entreprise datant de 03 mois (ou avec échéancier) à avec toutes les impositions .
4. L'attestation de mise à jour CNAS ou CASNOS
5. Les Bilans Comptables Des trois (03) dernières années ou C20.
6. Le Registre de commerce .
7. L'attestation de dépôt légale des compte sociaux de l'exercice 2023 ou 2024 (pour les personnes morales) année 2025
8. Le numéro d'identité fiscale (NIF)
9. Le statut de la société éventuel (dans le cas d'une personne morale)
10. Attestation de solvabilité bancaire
11. Le C.P.S rempli, signée, cachetée et datée
12. Planning de livraison
13. Mémoire justificatif.

C) l'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :
1. La lettre de soumission remplie, signées, caches et datée.
2. Le bordereau des prix unitaires remplie, signées, caches et datée.
3. Le détail quantitatif et estimatifs remplie, signées, caches et datée.

D) La validité de l'offre : La durée de validité des offres est égale à la durée de la préparation des offres (15 jours) augmentée de (03) trois mois (105jours), pendant la durée de validité, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres.

-Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu en séance publique le jour ouvrable après l'expiration du délai de préparation des offres le quinzième jour à 14H00.

Le Jeune Indépendant **du 12/02/2026 / ANEP 2631002488**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya d'Adrar
Direction des Equipements Publics
N.I.F : 0002.01.01.5000.581

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale N :° **85/2025** portant sur la réalisation du :

LOT N°01: BLOC POLYCLINIQUE

dans le cadre de l'opération : Réalisation d'une Policlinique à Timadanine (W.Adrar)
publié dans les quotidiens:

الوقائع en date du 19/11/2025 et **le jeune indépendant** en date du 19/11/2025
Après évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet à été attribué provisoirement à :

Lot N°01 : BLOC POLYCLINIQUE
ETB : BOUTADARA ABDELKADER.
N.I.F : 174010200170161
Montant (DA) de l'offre en TTC : 144 047 876.13 DA
Délai de réalisation : 10 mois
Note Technique : 63.00 points.
Observation : Le moins disant.

Les soumissionnaires non retenus sont autorisés de se rapprocher du service marchés publics de la direction des équipement publics de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 12/02/2026 / ANEP 2616004520**

EPE / SPA
NIF : 000216001808337160001
TINDOUF LOTFI à côté de station TOUHAMI- TINDOUF

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TINDOUF
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/AT/DOT37/2026

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la réalisation des : **TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RÉSEAU FTTX,** dans le but de conclure des contrats d'adhésion à commandes

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
La participation au présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX répartis selon les deux paliers suivants :
Palier 01 : Concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :
Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux de bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
 - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; ou
 - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; ou
 - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; ou
 - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :
Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification Professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

NB :
- Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'État ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'État émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ;
- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilité pour chaque palier ;
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ;
- Toute offre dont les conditions d'éligibilité précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les candidats ou leurs représentants dûment mandatés à cet effet et intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TINDOUF
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
ADRESSE TINDOUF LOTFI à côté de station TOUHAMI- TINDOUF

Contre le paiement, auprès de la banque BNA - agence 411 Tindouf, d'un montant de **huit mille dinars algériens (8 000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°00100411030000017521**

Présentation des offres :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».
I. Le dossier administratif comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique
II. L'offre technique comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique
III. L'offre financière comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention " À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres n° 05/AT/DOT37/2025 - Objet de l'appel d'offres" comme indiqué ci-dessous

EPE - ALGÉRIE TELECOM –SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TINDOUF
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/AT/DOT37/2026
« Travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTx »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées au siège de la direction opérationnelle des télécommunications de Tindouf sise à l'adresse suivante :

EPE- ALGÉRIE TELECOM –SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TINDOUF
Bureau du secrétariat de la DOT
Adresse (siège DOT) : TINDOUF LOTFI à côté de station TOUHAMI- TINDOUF

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la date de parution de l'appel d'offres dans la presse nationale.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 12/02/2026 / ANEP 2616004717**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRICTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TINDOUF
NIF 408015 00000 37011

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/2026

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités concernant Aménagement et revêtement des pistes sur 243 km au niveau de la wilaya de Tindouf
LotN°01 : Aménagement et revêtement de la piste reliant Foum Tengerfa et Hassi mounir sur 25 km
LotN°02 :Aménagement et revêtement de la piste reliant Gara Gnifort et Lebtina 70 km
LotN°03 :Aménagement et revêtement de la piste reliant Gara Gnifort et Gara Mekaoussa sur 120 KM

Conditions d'éligibilité
Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :
I- I- **Lot N°01**

1- **Capacités professionnelles** : Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie six (6) ou plus, le certificat de qualification et classification professionnelles doit être en cours de validité
2- **Capacité technique** Avoir déjà réalisé durant les dix dérniéres années (apartire 2016) au moins un projet de route travaux neuf ou aménagement (couche inférieur + couche de roulement en enduit superficielle) d'un linéaire de 25 km ou plus justifié par une attestation de bonne éxécution délivrée par un maitre d'ouvrage.
3- **Capacités financières**Avoir réalisé un chiffre d'affaire Moyen Trois (03) dernières années (2022-2023-2024) supérieurs à 500 000 000,00 DA justifié par les bilans de ses années crtifiés par un comissaire aux comptes ou un comptable agriée et visées par les services des impots ou C 20 délivré par les services d'impôts.

II-Lot N°02

1- **Capacités professionnelles** : Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie sept (07) ou plus, le certificat de qualification et classification professionnelles doit être en cours de validité
2- **Capacité technique** Avoir déjà réalisé durant les dix dérniéres années (apartire 2016) un projet de route travaux neuf ou aménagement (couche inférieur + couche de roulement en enduit superficielle) d'un linéaire de 40 km ou plus justifié par une attestation de bonne éxécution délivrée par un maitre d'ouvrage.
3- **Capacités financières**Avoir réalisé un chiffre d'affaire Moyen Trois (03) dernières années (2022-2023-2024) supérieurs à 1 000 000 000,00 DA justifié par les bilans de ses annéescrtifiés par un comissaire aux comptes ou un comptable agriée et visées par les services des impots ou C 20 délivré par les services d'impôts.

***III*-Lot N°03**

4- **Capacités professionnelles** : Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie huit (08) ou plus, le certificat de qualification et classification professionnelles doit être en cours de validité
5- **Capacité technique** Avoir déjà réalisé durant les dix dérniéres années (apartire 2016) au moins un projet de route travaux neuf ou aménagement (couche inférieur + couche de roulement en enduit superficielle) d'un linéaire de 80 km ou plus justifié par une attestation de bonne éxécution délivrée par un maitre d'ouvrage.
6- **Capacités financières**Avoir réalisé un chiffre d'affaire Moyen Trois (03) dernières années (2022-2023-2024) supérieurs à 1 500 000 000,00 DA justifié par les bilans de ses annéescrtifiés par un comissaire aux comptes ou un comptable agriée et visées par les services des impots ou C 20 délivré par les services d'impôts.

Important :
1- Cas de groupement n'est pas autorisé de soumissionner dans cette opération.
2- Tout certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux publics délivré après 15 avril 2025 qui ne comporte pas le code QR est inacceptable.

Retrait des cahiers des charges:
Les entreprises titulaires, intéressées par le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tindouf,bureau des Marchés, Sis Cité Ksabi Tindouf Tél : 049.37.09.47 – Fax : 049.37.09.28, E-mail dtp.tindouf@gmail.com, dés la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Dépôt des offres:
La date de dépôt des offres est fixée au Vingt et un (21) jours à compter de la date de première parution du présent avis d'appel d'offre dans les presses écrites ou des presses électroniques agréées et /ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP , au niveau de la secrétariat de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tindouf de 8h00 à 14 h 00 min,cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.

Les offres devront parvenir a la direction des travaux publics de la wilaya de Tindouf sous enveloppe extérieure anonyme et scellée et ne devra comporter aucune mention que:

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET DEVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRE N° :03/2026
Projet : Aménagement et revêtement des pistes sur 243 km au niveau de la wilaya de Tindouf
LotN°01 : Aménagement et revêtement de la piste reliant Foum Tengerfa et Hassi mounir sur 25 km
LotN°02 :Aménagement et revêtement de la piste reliant Gara Gnifort et Lebtina 70 km
LotN°03 :Aménagement et revêtement de la piste reliant Gara Gnifort et Gara Mekaoussa sur 120 KM
Contenu du dossier : L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire comprendre les documents, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.
1.1.
1.1.1. **Le dossier de candidature**
1-Une déclaration de candidature établie conformément l'article 67 et 65 du DP n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et au modèle réglementaire dûment rempli, signé, daté et cacheté et accompagnée des pièces suivantes :
a. L'extrait du registre de commerce électronique ;
b. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien année 2024 ;
2- La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli, signé, daté et cacheté;;
3- Les statuts pour les sociétés ;
4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires:
➢ **Capacités professionnelles** : Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité (06) et plus pour suoummisionaire lot 01 ,(07) ou plus pour lot 02,(08) ou plus pour lot 03, Travaux Publics Activité Principale.
➢ **Capacités financières :** Les bilans financiers du soumissionnaire pour les années (2022-2023-2024) justifiere par bilanscrtifiés par un comissaire aux comptes ou un comptable assignataires et visées par les services des impots ou des attestations de chiffres d'affaires C 20 délivrées par les services des impôts;
➢ **Capacités techniques :**
- **Moyens humains :** la liste des moyens humains de l'entreprise ;
- **Moyens matériels:** la liste des moyens matériels de l'entreprise ;

1.1.2. **Les références professionnelles** justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage public durant les dix dérniéres années (apartire 2016) .
1.1.3. **L'offre technique**
1. La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli, signé, daté et cacheté;
2. Le mémoire technique justificatif suivant le model y compris les pièces suivantes ;
- **les capacités professionnelles, financières et techniques** demandé aux conditions d'éligibilité
- **Moyens humains** à déployer pour le projet y compris les pièces justificatives
- **Moyens matériels** à déployer pour le projet y compris les pièces justificatives
- **Méthodologie d'exécution**

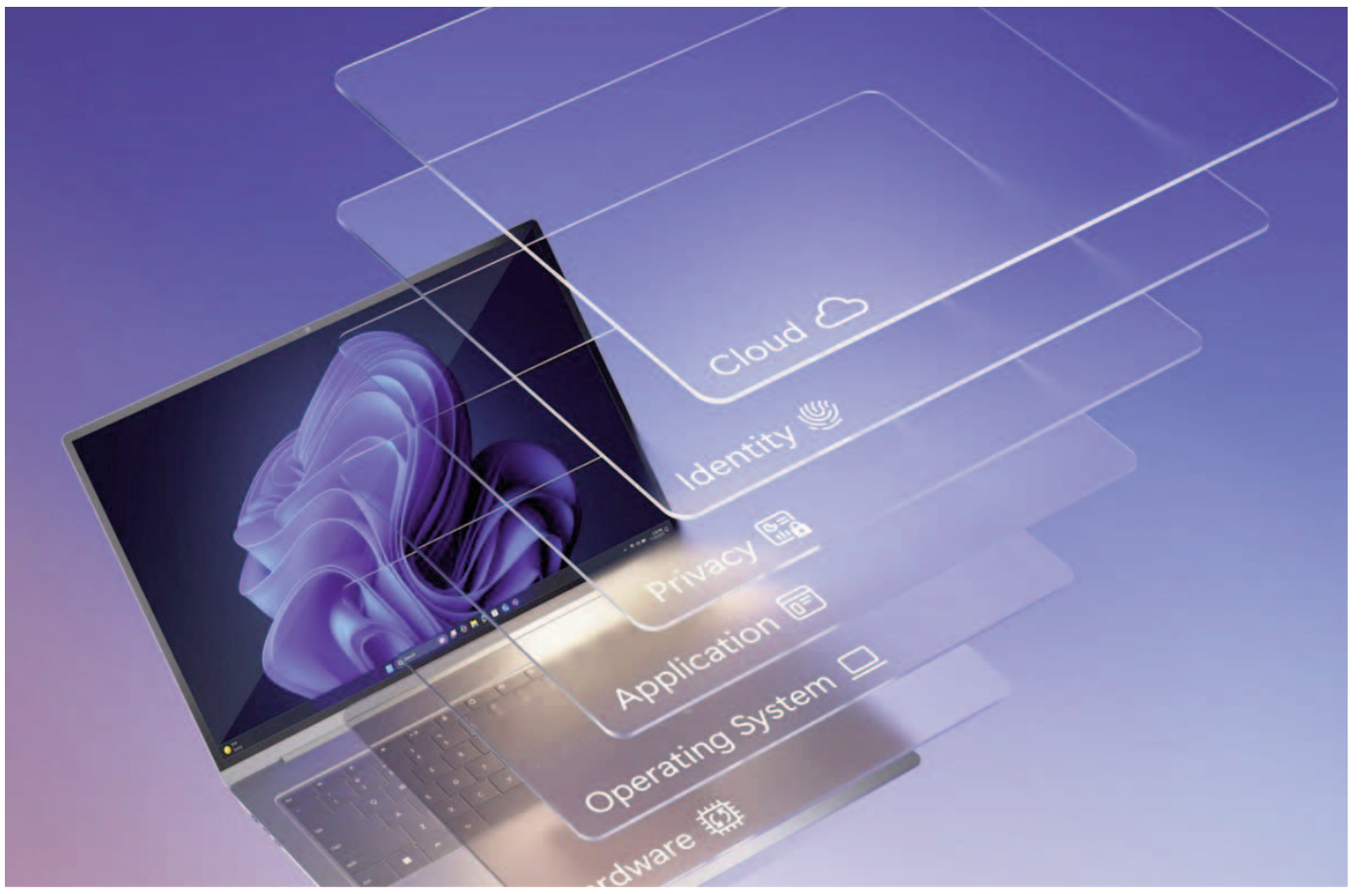
3. Le cahier des chargesrempli, signé, daté et cacheté portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté".
4. Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé;
5. La caution de soumission de l'offre en cas dépassé 1.000.000.000,00 DA.
1.1.4. **L'offre financière**
1. La lettre de soumission établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli, signé, daté et cacheté;
2. La définition des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
3. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, signé, daté et cacheté;
4. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signé, daté et cacheté;

L'ouverture des plis
L'ouverture des plis techniques et financiers se déroulera en séance publique au siège de la **Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tindouf –Cité Ksabi Tindouf**, le dernier jour de dépôt des offres à 14 h 30, les soumissionnaires sont invites a assisté a la séance d'ouvertures, si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit à la mémé heure.
NB - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres dans un délai équivalente a la duré de préparation des offres augmenté de (90) jours a partir de dernier jours de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 12/02/2026 / ANEP 2616004710**

Windows 11 : Microsoft imagine le futur de la sécurité et de la résilience

Si Copilot et l'IA ont occupé le devant de la scène pendant Ignite 2025, Microsoft a aussi des chantiers moins glamour sur les mises à jour, la télémétrie et les outils de défense, qui conditionnent pourtant la façon dont l'OS encaisse les incidents au quotidien.



Depuis plusieurs années, Microsoft cherche à limiter les zones d'ombre qui compliquent la vie des administrateurs et des équipes sécurité, et les changements dévoilés au cours de la conférence Ignite 2025 s'inscrivent a priori dans cette logique. Plutôt qu'une nouvelle salve de fonctions visibles dans l'interface, l'éditeur pousse un bloc cohérent de capacités de résilience et de durcissement qui visent à rendre les incidents moins fréquents, plus lisibles et plus simples à corriger.

Certaines de ces évolutions sont déjà arrivées via les dernières mises à jour de Windows 11 et Windows Server 2025, d'autres sont annoncées en préversion pour 2026, mais une chose est sûre, pour Redmond, la crédibilité de Windows repose désormais autant sur sa capacité à encaisser pannes et attaques que sur les promesses de productivité portées par Copilot.

MIEUX ENCADRER LES PANNES ET LES MISES À JOUR CATASTROPHIQUES

Microsoft a officiellement présenté son chantier sécu comme une étape de la Windows Resiliency Initiative, une feuille de route qui vise à rendre l'OS plus prévisible et nettement plus simple à réparer. Quand une mise à jour déraille ou qu'une configuration part en vrille, la machine doit pouvoir revenir à un état fonctionnel sans passer par un reformatage complet, ni faire transpirer les équipes IT. Microsoft avait introduit le « quick machine recovery » pour les incidents généraux, mais les nouvelles fonctions annoncées étendent clairement cette logique à des scénarios catastrophe plus fins, pour des machines isolées ou des groupes de postes ciblés.

Le centre de gravité se déplace donc vers Intune, qui devient la console de pilotage de ces outils. L'idée est ici de permettre aux équipes IT de prendre la main sur l'environnement de récupération Windows depuis la gestion de parc, de choisir les bons outils selon la gravité de l'incident et d'orchestrer la remise en état des postes à distance. Intune pourra envoyer des scripts de récupération directement sur les machines ou déclencher des actions de réparation sans demander d'intervention locale, ce qui change la donne dans des entreprises où l'essentiel du parc est désormais hybride ou entièrement distant.

Dans la même logique de transparence et de maîtrise des incidents, Microsoft introduit aussi Autopatch update readiness, une nouvelle capacité en préversion. L'outil promet de donner une vue beaucoup plus claire de l'état du parc avant un déploiement de mise à jour, en identifiant les postes prêts à être mis à jour et ceux qui risquent de poser problème, avec les raisons associées. Depuis un tableau de bord unifié dans Intune, les équipes peuvent ainsi repérer les machines en manque de télémétrie, les conflits de politiques ou d'autres blocages potentiels, et corriger la situation en amont au lieu de découvrir les dégâts après coup.

Dans tout ce dispositif, Point-in-time restore doit permettre à la fois aux utilisateurs et aux admins de ramener une machine à un état antérieur à l'incident en quelques minutes, système, applications, paramètres et fichiers locaux compris, sans sombrer dans un diagnostic interminable.

Pour les cas plus lourds, Microsoft mise sur Cloud rebuild.

Dans les grandes lignes, cette fonction autorise le téléchargement et la réinstallation depuis le cloud d'une image propre de Windows 11, drivers compris, pour les PC partiellement ou totalement inutilisables. Une fois la base remise à neuf, les données, les applications et les réglages sont restitués grâce à Intune, Windows Autopilot, Windows Backup pour les organisations et OneDrive. Une machine instable ou un système entièrement corrompu n'impose donc plus de repartir de zéro. L'entreprise garde la main et la machine repart sur une configuration conforme.

L'ensemble de ces nouvelles capacités de récupération, y compris Point-in-time restore et Cloud rebuild, sont annoncées en préversion pour la première moitié de 2026.

DES BASES PLUS SOLIDES POUR L'ÉCOSYSTÈME SÉCURITÉ

L'autre gros morceau de ces annonces concerne la façon dont Windows encadre désormais les solutions de sécurité tierces et ses propres outils de défense. Avec la Windows Endpoint Security Platform API, disponible en préversion, Microsoft cherche ainsi à offrir un environnement stable aux éditeurs de solutions antivirus ou EDR, encore trop dépendants du noyau. Cette API est pour l'instant proposée aux partenaires du programme Microsoft Virus Initiative, avec une généralisation visée pour 2026.

En parallèle, Windows 11 et Windows Server 2025 bénéficient dès aujourd'hui d'un renforcement notable de leurs capacités de sécurité avec l'intégration de Sysmon, l'outil d'audit avancé issu de Sysinternals. Les entreprises n'auront donc plus besoin d'assurer elles-mêmes le déploiement et la mise à jour de l'outil, ce qui devrait sensiblement améliorer la visibilité dont disposent les équipes de défense en charge de parcs hétérogènes. Microsoft pousse aussi du côté des fonctionnalités cryptographiques avec l'arrivée d'un ensemble d'API dédiées aux algorithmes post-quantiques, permettant aux organisations de commencer à utiliser des schémas de chiffrement conçus pour résister à de futures attaques menées avec des capacités de calcul bien supérieures à celles d'aujourd'hui. Objectif, anticiper les prochains standards de sécurité et limiter le risque associé aux attaques de type « collecter maintenant, déchiffrer plus tard ». Sur la couche réseau, Zero Trust DNS s'enrichit d'un dispositif de contrôle beaucoup plus strict de la résolution des noms. Dans ce modèle, c'est Windows qui encadre les requêtes de résolution sortantes et impose l'usage de DNS chiffré vers une liste de serveurs approuvés par l'organisation. Les flux ne partent plus vers n'importe quel résolveur disponible, ils suivent un chemin défini et contrôlé, ce qui limite certaines formes d'exfiltration de données et donne aux équipes sécurité un levier supplémentaire pour analyser les connexions. Même topo concernant le durcissement de la protection des données au repos.

Désormais, BitLocker tire davantage parti des dernières générations de SoC pour accélérer les opérations de chiffrement et déléguer les traitements lourds à un moteur matériel dédié. Les opérations de lecture et d'écriture devraient ainsi gagner en fluidité, tout en profitant d'un modèle où les clés peuvent être protégées directement par le matériel au lieu de dépendre uniquement du processeur et de la mémoire.

Enfin, dernier étage de ce bloc, l'authentification. Windows 11 gère désormais les passkeys de manière plus souple, avec une intégration renforcée à Windows Hello. Les gestionnaires de passkeys peuvent s'imbriquer dans le système pour proposer des connexions plus simples et plus résistantes au phishing sur le web. Sans surprise, Microsoft pousse ainsi un peu plus l'abandon du mot de passe classique au profit de solutions plus solides, combinant chiffrement, appareil de confiance et biométrie ou code local.

Windows 11 prépare un tournant majeur avec l'IA, et il commence maintenant

AGENTS IA qui manipulent fichiers et réglages, protocole commun pour les relier aux applis métier, Copilot vissé au cœur de l'interface : c'est officiel, Windows 11 s'équipe d'un nouveau cerveau… et il ne va pas servir qu'à Copilot

Microsoft a profité de sa conférence Ignite 2025 pour dévoiler une nouvelle étape de sa stratégie IA côté poste de travail. Support natif de MCP, connecteurs intégrés vers les fichiers et les paramètres, environnement isolé pour exécuter les agents, nouvelle expérience Copilot dans la barre des tâches, Windows 11 ressemble de moins en moins au système d'exploitation tel qu'on le connaissait. Un chantier en trois volets, qui redéfinit autant la façon dont l'OS encadre les actions des agents que la manière dont ils opèrent et s'inscrivent dans l'interface.

Windows devient une plateforme pour agents IA

Sans plus de suspens, la star de ce nouveau modèle, c'est sans doute l'intégration du MCP (Model Context Protocol) directement dans Windows. Pour rappel, MCP est un framework standardisé qui permet de décrire ce qu'un agent IA a le droit de faire avec une application, et de quelle manière ces actions doivent être réalisées.

En clair, plutôt que de laisser chaque agent se débrouiller pour cliquer dans les fenêtres ou dialoguer avec une API, Windows applique dès aujourd'hui, en préversion, ce protocole au niveau de l'OS en s'appuyant sur des « connecteurs » déclarés dans le système, qui servent de fiches techniques et listent noir sur blanc quels types d'actions une application accepte de



confier à un agent (ouvrir un document, lancer une recherche, modifier un paramètre, etc.), et comment l'agent doit s'y prendre pour exécuter ces actions.

Pour votre vie privée, Firefox s'inspire de l'App Store

Dès le 3 novembre 2025, les nouvelles extensions Firefox devront obligatoirement déclarer leur collecte de données personnelles. Une mesure qui rappelle les dispositifs pris par Apple et qui s'étendra à toutes les extensions en 2026.



Mozilla annonce vouloir apporter davantage de transparence pour la confidentialité de ses utilisateurs. La fondation exige désormais que toutes les nouvelles extensions soumises sur son répertoire addons.mozilla.org précisent si elles collectent ou transmettent des données personnelles, directement dans leur code source.

Une déclaration obligatoire dans le manifest.json

Pour ce faire, les développeurs devront ajouter une clé spécifique dans le fichier manifest.json de l'extension : browser_specific_settings.gecko.data_collection_permissions.

Les développeurs doivent y indiquer la nature des données collectées, ou explicitement mentionner none si l'extension ne collecte rien du tout. Cette obligation concerne uniquement les nouvelles extensions soumises, pas les mises à jour des extensions existantes.

Du côté des internautes, l'information sera visible à trois endroits : lors de l'installation de l'extension, sur sa fiche addons.mozilla.org si elle est publique, et dans la section Permissions et données de la page about:addons du navigateur.

Lorsqu'un développeur utilise cette déclaration dans une version, il devra la maintenir dans toutes les versions suivantes. Les extensions qui ne respectent pas cette règle se verront refuser la signature, indispensable pour leur distribution. Pour les versions anciennes de Firefox (antérieures à la 140 sur desktop ou 142 sur Android), les développeurs devront continuer à proposer un contrôle manuel de la collecte de données immédiatement après l'installation.

Cette initiative de Mozilla n'est pas sans rappeler les mesures prises par Apple pour son App Store.

Les développeurs doivent également déclarer leurs pratiques de collecte de données dans la section confidentialité de l'App Store. Cela permet notamment de relativiser les propos d'un éditeur avec ses pratiques réelles.

Mozilla annonce que cette exigence s'étendra à toutes les extensions, nouvelles comme existantes, au cours du premier semestre 2026. La fondation promet d'accompagner cette généralisation avec de nouveaux outils pour faciliter la transition des développeurs et des utilisateurs.

Starlink directement sur notre iPhone ? Apple discuterait avec SpaceX pour un partenariat inédit

PLUSIEURS indices suggèrent que les futurs iPhone pourraient proposer une connexion Internet par satellite via Starlink. Et cela changerait beaucoup de choses du côté de l'expérience utilisateur. En 2022, alors qu'Apple lançait son premier iPhone doté d'une connexion par satellite dans les zones sans couverture cellulaire, SpaceX approchait la marque pour lui proposer une collaboration. Une offre sciemment refusée par le géant de Cupertino, qui collabore avec Globalstar pour fournir cette fonctionnalité. Trois ans plus tard, les cartes pourraient être entièrement redistribuées.

Starlink sur iPhone : mythe ou réalité ?

D'après le très bien renseigné The Information, des discussions entre les deux parties ne sont pas à exclure, tandis que des éléments vont dans le sens d'un possible accord. Tout d'abord, il faut savoir que SpaceX a discrètement adapté ses satellites de dernière génération pour qu'ils soient compatibles avec le même spectre radio utilisé par les iPhone pour leurs fonctions satellitaires actuelles.

Dans le même temps, le président de Globalstar, James Monroe, évoque en privé la possibilité de vendre son entreprise pour plus de 10 milliards de dollars, soit presque le double de sa valorisation actuelle. Plus probant encore, la société a pour la première fois prévenu ses investisseurs qu'une perte de son « client principal » aurait un impact « considérable » sur sa santé financière.



De son côté, Apple prévoit d'ajouter le support du « 5G non terrestre » dès 2026. Cette technologie, qui fait référence à la connexion par satellite, s'alignerait parfaitement avec les promesses de SpaceX concernant les futures performances de Starlink.

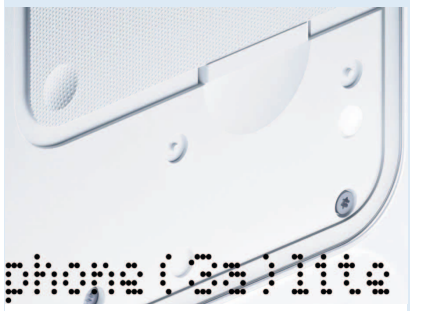
Des fonctionnalités possiblement décuplées

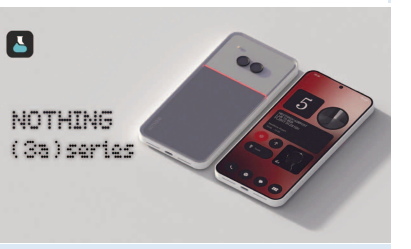
Se tourner vers Starlink semblerait, somme toute, logique de la part d'Apple. Le réseau d'Elon Musk domine désormais le secteur, et a récemment franchi un cap crucial en rachetant des fréquences à EchoStar pour 17 milliards de dollars.

Avec plus de 10 000 engins en orbite, le service est aujourd'hui incontournable, et permettrait à la firme de drastiquement améliorer les fonctionnalités de son offre satellitaire qui, aujourd'hui, se limite à l'envoi de SMS d'urgence, au partage de position dans Localiser et à l'assistance routière.

Avec Starlink, l'iPhone pourrait accéder à un Internet complet via satellite, sans besoin d'antenne ni de matériel externe. Bien sûr, rien d'officiel pour le moment, et il faut aussi prendre en compte les relations plutôt tendues entre Elon Musk et Apple, le milliardaire ayant déposé plainte contre cette dernière au moins d'août, lui reprochant son prétendu favoritisme pour OpenAI au détriment de xAI. Mais on peut aussi s'imaginer une gamme d'iPhone 18 capable de se connecter à Starlink dans les zones non couvertes par les opérateurs, de quoi faire disparaître la notion même de « zone blanche » ?

Nothing lancera son Phone (3a) Lite cette semaine





COMME le laissaient entendre les rumeurs, Nothing lancera bien un cinquième smartphone cette année.

Le rendez-vous est pris pour ce mercredi 29 octobre.

La gourmandise du fabricant londonien est plutôt impressionnante en 2025. Jusqu'ici plutôt sage dans son calendrier, Nothing joue sur l'excellente réception des Phone (3a) et (3a) Pro pour le décliner dans une version « lite » dont on craint déjà qu'elle fasse redite avec le CMF Phone 2 Pro — l'un de nos smartphone préférés de l'année, également né de la cuisse de Nothing.

Lancement dans moins de 48h pour le (3a) Lite

La marque britannique officialise via un communiqué de presse l'annonce de la sortie du Nothing Phone (3a) Lite ce mercredi 29 octobre à 14h. On ignore s'il s'agira d'une conférence, d'une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux, ou simplement à la mise en ligne de la fiche produit sur son site internet. À notre avis, cette dernière option reste la plus probable pour ce produit que l'on imagine à assez faible valeur ajoutée par rapport au reste du catalogue récent du Londonien.

Comme je l'indiquais plus haut, le risque avec cette sortie est de cannibaliser les ventes du CMF Phone 2 Pro, vendu 259€ à sa sortie. Mais, maintenant que CMF est une marque à part entière, Nothing doit considérer avoir les coudées franches pour occuper ce segment de marché encore vacant dans son catalogue riche en rapports qualité-prix intéressants.

Prix et specs : voici à quoi il faut s'attendre

Comme souvent en smartphonie, quelques détails concernant le Nothing Phone (3a) Lite sont déjà connus. C'est à nouveau à nos confrères de Dealabs que l'on doit les prédictions les plus crédibles. D'après eux, le smartphone abordable sera commercialisé en France dès 249,99€ (100€ de moins que le Phone (3a)) le 4 novembre prochain.

Ce smartphone d'entrée de gamme avancée sera équipé de 8 Go de RAM pour 128 Go de stockage. Côté puissance de calcul, Nothing miserait sur une puce Dimensity 7300, déjà éprouvée cette année sur le Motorola Edge 60 Fusion.

Le mystère reste cependant complet au sujet de l'écran, de la batterie ou encore de la configuration photo. Habituellement plutôt généreux sur cet aspect, on imagine mal Nothing ne pas offrir au moins deux capteurs de 50 mégapixels à son nouveau modèle d'entrée de gamme. À en juger par le teaser publié sur ses réseaux, le système lumineux Glyph semble en tout cas faire son retour sous une forme un peu différente. Verdict dans quelques jours.

En 2013, Les Pays-Bas ont fermé huit prisons en raison du manque de détenus !



LA PLUPART des pays à travers le monde ont un très grand problème qui est la surpopulation carcérale. Comme par exemple la France, avec un taux d'occupation moyen des établissements de 120% en 2013.
Cependant, ce n'est pas le cas aux Pays-Bas. En effet, le ministère de la Justice néerlandais a fermé en 2013 huit établissements pénitentiaires, puisque apparemment, le nombre de détenus était si faible qu'il serait inutile d'avoir ces prisons. Il y'avait seulement 12 000 détenus pour 14 000 places.

Le plus grand coffre d'or dans le monde !



AVEC 8,133.5 tonnes d'or les Etats-unis détiennent la plus grande réserve d'or dans le monde. Aux USA il y a autant d'or que les réserves des trois pays qui précédent au classement, à savoir l'Allemagne, l'Italie et et la France. Ce pays a également l'une des allocations d'or les plus élevées en pourcentage de ses réserves de change, juste derrière le Tadjikistan, où le métal représente plus de 88%. La majeure
partie de l'or américain est détenue à Fort Knox au Kentucky depuis 1937, le reste étant détenu à la Monnaie de Philadelphie, à Denver Mint et à San Francisco.
Aujourd'hui il existe une panoplie de coffres-forts de tous types pour les particuliers et les professionnels comme les coffres-forts Hartmann Tresore, mais le coffre-fort de Fort Knox est bien différent de ceux que vous connaissez.
Abritant la plus grande réserve d'or au monde, ce coffre-fort est sous haute surveillance, ce dernier est entouré de murs de granite et protégé par une porte anti-explosion pesant 22 tonnes. On y trouve alarmes, micros, champs de mines, vidéosurveillance, clôtures électrifiées et près de 30 000 soldats lourdement armés, avec leurs chars, véhicules de transport de troupes blindés, hélicoptères d'attaque et une grande artillerie.

La Corée du Nord ne compte que 28 sites web !

UNE ERREUR de configuration des serveurs qui hébergent tout le web coréen a permis à des internautes de découvrir cette version restreinte du web coupée du monde, qui regroupe au total 28 sites web. Des 26 millions de Nord-Coréens, Seulement quelques privilégiés proches du dictateur Kim Jong-un ont accès à cette version locale du net.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

États-Unis Un homme s'est fait passer pour un pilote et un agent de bord afin d'obtenir des vols gratuits



(Honolulu) Un Canadien s'est fait passer pour un pilote commercial et un agent de bord afin d'obtenir des centaines de vols gratuits auprès de compagnies aériennes américaines, ont déclaré les autorités.

Dallas Pokornik, 33 ans, originaire de Toronto, a été arrêté au Panama après avoir été mis en accusation pour fraude électronique par un tribunal fédéral d'Hawaii en octobre dernier. Il a plaidé non coupable mardi après son extradition aux États-Unis.
Selon les documents judiciaires, M. Pokornik a été agent de bord pour une compagnie aérienne établie à Toronto de 2017 à 2019, puis a utilisé une fausse carte d'identité d'employé de cette compagnie pour obtenir des billets réservés aux pilotes et aux agents de bord de trois autres compagnies aériennes.
Les procureurs américains ont déclaré mardi que M. Pokornik avait même demandé à s'asseoir sur un siège supplémentaire dans la cabine de pilotage, le « siège d'appoint », généralement réservé aux pilotes hors service.
Les documents judiciaires ne permettent pas de savoir s'il a réellement pris place dans la cabine de pilotage d'un avion, et le bureau du procureur américain a refusé de se prononcer à ce sujet.
L'acte d'accusation n'identifie pas les compagnies aériennes qui l'ont laissé voyager gratuitement, se contentant d'indiquer qu'elles sont basées à Honolulu, à Chicago et à Fort Worth, au Texas. Les représentants de Hawaiian Airlines, United Airlines et American Airlines, respectivement établies dans ces villes, n'ont pas immédiatement répondu aux courriels de l'Associated Press sollicitant leurs commentaires.
L'acte d'accusation n'identifie pas non plus la compagnie aérienne établie à Toronto.
Air Canada, dont le siège social est à Montréal et la plaque tournante à Toronto, a déclaré mercredi dans un courriel qu'elle n'avait aucune trace d'une personne nommée Dallas Pokornik ayant travaillé pour la compagnie. Selon les procureurs américains à Hawaii, cette fraude a duré quatre ans.
Mardi, un juge américain a ordonné le maintien en détention de M. Pokornik. Son avocat a refusé de commenter la situation.
Les accusations portées contre M. Pokornik rappellent le film Catch Me If You Can, mettant en vedette Leonardo DiCaprio, qui raconte l'histoire de Frank Abagnale, un homme se faisant passer pour un pilote afin d'escroquer une compagnie aérienne et d'obtenir des vols gratuits.

Des « jacuzzi » géants pour faire fondre la neige

(New York) Aux pieds des gratte-ciel de la pointe sud de Manhattan, deux pelleteuses déversent des tonnes de neige dans une remorque fumante. Objectif : la faire fondre pour dégager au plus vite les rues de New York après la tempête du week-end dernier.

PLUS de 30 cm de poudreuse sont tombés dimanche dans certaines parties de la ville.
Depuis, les températures sont très basses (autour de -10 °C dans la journée) et même le fleuve Hudson a gelé. La neige repoussée au bas des trottoirs et sur le bas-côté des routes ne fond pas naturellement, compliquant le trajet des piétons et condamnant certaines voitures à l'immobilité. Avec une météo s'annonçant glaciale pendant au moins une quinzaine de jours, « si nous ne la faisons pas fondre, elle restera là pendant un certain temps », a expliqué le responsable du département de l'assainissement de New York, Javier Lojan, lors d'une conférence de presse mercredi.
Ses services ont donc dégainé leur botte secrète : dix machines capables de faire fondre entre 60 et 120 tonnes de neige par heure, installées dans les cinq grands quartiers de la ville.
Les cargaisons de neige récoltées sont acheminées par camion et stockées avant d'être versées dans les cuves remplies d'eau de ces fondeuses à neige.

Eau à 3 °C

La vapeur qui s'en échappe fait penser à un « jacuzzi », remarque le département de l'assainissement de New York, mais l'eau utilisée n'est chauffée qu'à 3°C – avec du carburant. Cela suffit à faire fondre la neige, qui est ensuite filtrée et rejetée dans des bouches d'égout vers un point de collecte d'eau.
Plus de 2500 agents municipaux sont mobilisés pour ce ballet qui se joue 24h/24.
Leur priorité, précise Javier Lojan, est de « dégager les routes empruntées par les bus afin que les gens puissent […] se rendre au travail ou à l'école », avant de se tourner vers les zones résidentielles.
Et le travail n'est pas près de s'arrêter, de nouvelles chutes de neige étant attendues ce week-end.
New York s'est équipée de fondeuses à neige voilà plus deux décennies, mais elle ne les utilise pas chaque année. Leur dernière sortie à une telle échelle remonte à 2021.
Des machines similaires sont utilisées dans d'autres villes et aéroports d'Amérique du Nord.

Russie Un fragment de météorite découvert dans un conteneur en partance pour le Royaume-Uni



(MOSCOU) Un énorme fragment de météorite a été découvert au port de Saint-Pétersbourg dans une caisse en partance pour le Royaume-Uni, ont annoncé jeudi les douanes russes, précisant que l'objet avait été présenté comme « une sculpture » pour jardin lors de cette tentative d'exportation clandestine.
« Cette marchandise d'importance stratégique a été découverte lors de la numérisation d'un conteneur maritime dans le port de Saint-Pétersbourg », ont indiqué les douanes dans un communiqué sur Telegram, sans donner plus de détails sur la façon dont elle s'était retrouvée en Russie.
« Lors de la tentative d'exportation, elle a été déclarée comme une sculpture destinée à l'aménagement paysager », ont-ils poursuivi, ajoutant que l'objet pesait plus de 2,5 t.
Une enquête a été ouverte, ont indiqué les autorités, qui ont diffusé une vidéo montrant un imposant fragment noirâtre, d'une forme oblongue, émerger d'une caisse au fur et à mesure que les douaniers ouvrent la boîte. Selon les douanes, il s'agit d'un fragment de la météorite Aletai, l'une des plus grandes météorites de fer connues, découverte en 1898 au Xinjiang, en Chine, et formée il y a 4,5 milliards d'années. La valeur de ce fragment est d'environ 323 millions de roubles (environ 5,7 millions de dollars canadiens), ont estimé les douanes.

Cette plante de la Vallée de la Mort pousse encore plus vite quand la température grimpe

Des scientifiques américains ont découvert comment Tidestromia oblongifolia, un arbuste qui prospère dans la Vallée de la Mort, parvient à moduler sa photosynthèse sous des températures extrêmes. Peut-on s'en inspirer pour développer des variétés agricoles capables de résister aux vagues de chaleur ?



Stocker l'eau dans sa tige, se débarrasser de ses feuilles, utiliser des épines comme protection contre l'évaporation, adopter une forme ramassée offrant davantage de stabilité face au vent… Pour survivre dans le désert, les végétaux ont développé une myriade de stratégies épatantes. Mais parfois, leur secret se cache au plus profond de leurs tissus, dans la machinerie de leurs cellules.

Seung Yon "Sue" Rhee et Karine Prado, chercheuses à la Michigan State University, se sont demandées comment Tidestromia oblongifolia, un arbuste endémique de la Vallée de la Mort en Californie, parvenait non seulement à survivre sous des températures de plus de 50 degrés Celsius, mais également à croître voire à s'épanouir dans ces conditions extrêmes.

En fait, l'astuce de cette plante résiderait dans sa capacité à moduler sa photosynthèse, ont-elles révélé avec leur équipe le 7 novembre dans la revue Current Biology (K. Prado et al. 2025).

Dans un communiqué, les chercheuses expliquent avoir utilisé des chambres de culture conçues "sur mesure" pour reproduire la lumière et les variations de température du désert. Voici ce qu'elles ont observé : en seulement 10 jours, T. oblongifolia a triplé sa biomasse, tandis que d'autres espèces apparentées, pourtant connues pour leur tolérance à la chaleur, ont "complètement cessé de croître".

La plante "la plus résistante à la chaleur au monde"

Après seulement deux jours d'exposition à une chaleur extrême, la plante a étendu sa "zone de confort photosynthétique" afin de continuer à produire de l'énergie efficacement, détaillent les scientifiques. En deux semaines, sa température optimale de photosynthèse a ainsi atteint les 45 degrés Celsius.

"Il s'agit de la plante la plus résistante à la chaleur jamais documentée", assure Sue Rhee.

En conjuguant des tests, de l'imagerie en temps réel et de l'analyse génomique, l'équipe a pu comprendre les clés de cette prouesse.

Sous l'effet de la chaleur, les mitochondries et les chloroplastes, les sièges respectifs de la production d'énergie et de la photosynthèse au sein des cellules végétales, se rapprochent les unes des autres. Simultanément, les seconds se remodèlent en forme de "coupe" – une configuration jamais observée auparavant chez des plantes vasculaires.

En outre, dans les 24 heures suivant l'exposition à la chaleur, des milliers de gènes modifient leur activité. Nombre d'entre eux participent à la protection des protéines, des membranes et de l'appareil photosynthétique contre les dommages. La plante augmente également la production de la "Rubisco activase", une enzyme qui contribue au fonctionnement de la photosynthèse à haute température.

Des "leçons" pour l'agriculture de demain ?

Alors que la hausse des températures mondiales pourrait atteindre 5 °C d'ici la fin du siècle, les vagues de chaleur réduisent déjà les rendements de cultures essentielles comme le blé, le maïs et le soja. Face à la croissance démographique mondiale, les scientifiques s'efforcent donc de trouver des solutions pour maintenir la production alimentaire.

Or, pendant des décennies, la biologie végétale s'est concentrée sur des espèces modèles faciles à cultiver, comme l'arabette des dames, le riz et le maïs. Sue Rhee estime pour sa part qu'il est temps de s'intéresser à d'autres espèces, notamment à celles qui ont évolué pour survivre dans les environnements les plus hostiles de la planète :

Les plantes du désert ont passé des millions d'années à résoudre les problèmes auxquels nous commençons à peine à être confrontés.

Nous disposons enfin des outils nécessaires (…) pour apprendre d'elles. Il nous faut maintenant un soutien plus large pour poursuivre ce type de recherche.

Son laboratoire applique d'ailleurs déjà ces connaissances, en étudiant comment les gènes et les structures cellulaires qui confèrent à T. oblongifolia son extraordinaire résilience pourraient être utilisés pour rendre les cultures agricoles plus tolérantes à la chaleur.

Sombre pronostic pour le continent blanc? Deux nouvelles études sur l'Antarctique font un constat glaçant

ÉCLIPSÉES par une étude américaine au sujet du recul spectaculaire d'un glacier en Antarctique, des recherches françaises et internationales soulignent respectivement la fragilité des plateformes glaciaires qui entourent le continent blanc et la possibilité qu'un basculement du système soit en cours.

e glacier Hektoria a reculé de plus de huit kilomètres en seulement deux mois. Cet événement, survenu en Antarctique il y a trois ans, a fait l'objet d'une étude controversée publiée ce mois-ci dans la revue Nature Geoscience (N. Ochwat et al. 2025).

Les auteurs de cet article estiment qu'il s'agit du "premier exemple moderne" d'un processus de "déstabilisation rapide" du front d'un glacier reposant sur le fond marin. Un tel phénomène pourrait donc, s'il se produisait ailleurs sur le continent blanc, entraîner une hausse du niveau marin beaucoup plus rapide, suspectent-ils.

Cependant, d'autres scientifiques affirment que cette partie du glacier flottait en réalité dans l'océan ; par conséquent, bien que ces changements soient impressionnants, ils ne seraient en fait "pas si exceptionnels" (BBC, 3 novembre). Un débat qui a laissé dans l'ombre d'autres travaux sur le sujet, pourtant riches d'enseignements.

60 % des plateformes flottantes vouées à disparaître

Voici d'abord une expérience à faire chez soi : versez de l'eau dans deux bols identiques et placez dans chaque récipient un glaçon. Le premier, à l'image de la banquise arctique, flotte à la surface, tandis que l'autre est posé sur un objet à l'intérieur du bol pour représenter la glace continentale (glaciers et calottes glaciaires). En fondant, seul le second glaçon fera monter le niveau de l'eau dans le bol. On pourrait en déduire que la fonte des glaces flottantes n'aggrave pas la montée des eaux.

C'est tout à fait vrai – sauf de manière indirecte, lorsqu'il s'agit de plateformes flottantes situées sur le pourtour d'une calotte glaciaire. En effet, ces barrières gelées agissent comme des boucliers qui freinent l'écoulement de l'eau continentale vers la mer.

Une étude publiée le 29 octobre 2025 dans le magazine Nature par des scientifiques de l'Institut des géosciences et de l'environnement de Grenoble (université Grenoble Alpes / CNRS) démontre que 60 % des plateformes flottantes antarctiques pourraient être "vouées à disparaître" sur le long terme (C. Burgard et al. 2025).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Voici comment les calmer au plus vite.



Comment calmer *les crampes d'estomac ?*

BIEN-ÊTRE

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Il peut s'agir d'un trouble digestif bénin comme une douleur passagère causée par un stress ou une gastro-entérite ou au contraire d'un trouble plus sérieux lié par exemple à un ulcère. Rassurez-vous, les crampes d'estomac c'est "assez fréquent" rappelle d'emblée le Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue et hépatologue. "On peut rencontrer ces douleurs dans de nombreuses circonstances favorisantes telles que le stress, la grossesse ou encore la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens. La difficulté va être d'attribuer la douleur à tel ou tel organe, tout en sachant que dans la grande majorité des cas, les pathologies sous-jacentes sont bénignes." Nos conseils pour les soulager.

Les remèdes naturels les plus connus

Le jus d'aloe vera en gel : réputé pour ses vertus cicatrisantes et réparatrices, il a un effet protecteur sur la muqueuse stomacale. Posologie : 2 cuillères à soupe matin et soir, de préférence en dehors des repas.
Un cataplasme d'argile verte : elle permet de lutter contre l'inflammation. On mélange de l'argile verte avec de l'eau et on applique directement sur l'estomac en couche épaisse. On laisse agir au moins 20 minutes.
Le vinaigre de cidre : contrairement à ce que l'on croit, il est alcalisant.
Posologie : une cuillère à soupe mélangée à de l'eau tiède, à boire le matin à jeun pendant 15 jours.
L'huile essentielle de basilic : c'est un anti-spasmodique efficace sur les gastrites et ulcères. Posologie : une dizaine de gouttes d'huile végétale mélangée à deux gouttes d'huile essentielle de basilic à appliquer sur le ventre puis masser dans le sens de la digestion.

Que peut-on manger quand on a mal à l'estomac ?

"Il faut faire un régime en fonction du diagnostic et non pas en fonction d'un symptôme. D'une façon générale, quand il y a des douleurs dans le creux de l'estomac, il faut miser sur une alimentation plus légère, sans fritures, sans produits concentrés tels que les jus de fruits, les sodas et autres sucreries car cela va entraîner une souffrance de la muqueuse", conseille le gastro-entérologue. Il est primordial de manger doucement, de surélever la tête de lit, de ne pas fumer, ne pas boire d'alcool et d'éviter les boissons gazeuses.

La liste noire des aliments difficiles à digérer

Vous êtes sujet aux ballonnements ? Voici les aliments à éviter car trop riches en fodmap, des glucides qui fermentent dans les intestins et produisent des gaz !

Des médicaments avec ou sans ordonnance

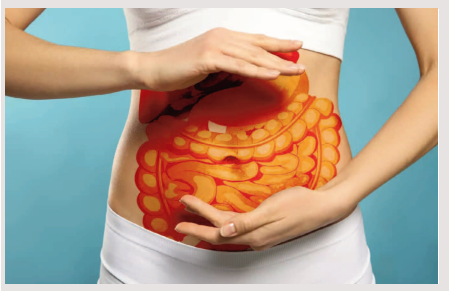
"Les douleurs à l'estomac correspondent à un symptôme, or on ne prescrit pas de traitement sur un symptôme. On a tendance à donner des anti-acides et des inhibiteurs de la pompe à protons pour un oui ou pour un non alors que ce n'est pas forcément justifié. En cas de douleurs, on peut prendre un pansement mais si ce besoin devient régulier, il faut s'assurer que l'on n'est pas en train de masquer une pathologie", observe le spécialiste. Parmi les médicaments indiqués pour soulager des douleurs d'estomac :

les antispasmodiques en vente libre : Spasfon, Météospasmyl…
les pansements gastriques en vente libre : Gaviscon, Maalox, Moxydar…
les inhibiteurs de la pompe à protons sur ordonnance : Mopral, Mopral Pro (oméprazole), Inexium, Nexium (esomeprazole), Lanzor, Ogast (lansoprazole), Pariet (rabeprazole)
► Attention avec les anti-inflammatoires non stéroidiens : "Il faudra être prudent notamment en automédication car ils peuvent induire une gastrite aigue ou un ulcère gastroduodénal. Il est recommandé de les prendre lors des repas et d'y associer des inhibiteurs de la pompe à protons le temps du traitement".

Consultez si vous constatez en plus de douleurs à l'estomac :
-une perte de poids.
-le caractère récent mais persistant de la douleur.
-la perception d'une boule dans le ventre, de la fièvre.
-du sang dans les selles
-l'âge avancé.

Face à des douleurs de l'estomac, deux examens peuvent être effectués. Le plus classique est la fibroscopie gastrique qui permet de regarder ce qui se passe au niveau de l'estomac. "C'est un examen de routine peu agressif qui se fait sous anesthésie générale simple", rassure le Dr Godeberge. L'autre, qui dépend du contexte et de l'âge, est l'échographie abdominale afin de vérifier, surtout en cas de projection dorsale (douleurs dans le dos), que le foie, le pancréas et la vésicule se portent bien.

Gastro : épidémie en ce moment, durée, contagieuse ?



GASTRO 2023. Les symptômes tels que douleurs abdominales, diarrhée et nausées révèlent souvent une gastro. L'épidémie n'est pas encore arrivée en octobre. Carte de l'épidémie en France par département.
La gastro-entérite est une maladie virale très contagieuse qui se propage facilement. Difficile d'y échapper lorsque l'un des membres de la famille en est atteint ! Les personnes les plus vulnérables sont les jeunes enfants âgés de 6 mois à 3 ans, en raison de leur système immunitaire immature, ainsi que les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus affaibli. En octobre, l'épidémie de gastro-entérite est "à un faible niveau d'activité par rapport à ceux observés habituellement en cette période" indique le Réseau Sentinelles. Quels sont les symptômes de la gastro ? Combien de temps est-on contagieux ? Quels sont les traitements les plus efficaces ? Que faire et que manger ? Carte de l'épidémie, aliments en cas de gastro et infos.

Où en est l'épidémie de gastro en ce moment ?

Le taux de gastro-entérite est stable en semaine 40 (du 2 au 8 octobre 2023) par rapport à la semaine précédente, rapporte le Réseau Sentinelles et à un niveau inférieur par rapport à ceux enregistrés habituellement à cette période. Au niveau régional, les taux d'incidence les plus élevés sont observés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est.

Définition : c'est quoi une gastro-entérite ?

La gastro-entérite résulte de l'inflammation du système digestif (parois de l'estomac et intestin). C'est la muqueuse de l'intestin qui est enflammée par un agent pathogène (qui peut causer une maladie). La gastro-entérite dite hivernale (qui survient surtout entre novembre et mars) est le plus souvent d'origine virale et plus rarement bactérienne.

Comment savoir si on a une gastro virale ou bactérienne ?

La gastro est très fréquente en hiver, quand il fait froid. Dans la majorité des cas, elle est d'origine virale, mais parfois elle peut être due à une bactérie. Comment savoir ?

Covid ou gastro-entérite : symptômes, comment savoir ?

Le Covid-19 peut entraîner des symptômes gastriques. Mal de ventre, nausées, diarrhée... Comment savoir si c'est un Covid ou une gastro ? Voici les différences.

Alimentation en cas de gastro

La gastro-entérite atteignant directement le système digestif, le transit est particulièrement perturbé et la digestion plus que difficile. Aussi il est important de bien choisir ses aliments quand on souffre de diarrhées, de nausées, de vomissements et plus largement de maux de ventre. On privilégie par exemple le riz, les pâtes, les bananes... et on évite tout ce qui va agresser le système digestif : fruits crus, légumes crus, jus d'orange, boisson gazeuse...

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـة معسكر
دائـرة معسكر
بلديـة معسكر

Wilaya De Mascara
Daira De Mascara
Commune De Mascara

Direction des travaux
N°/.142.2026

MISE EN DEMEURE N° 02
Avant Résiliation

-vu le marché N° :06/2025 visé par le Controleur Budgeteur le 29/04/2025 sous le N°:495 relatif au projet : Réalisation D' un réseou d' assainissement dour dhamena route de matamoure.
- vu L'ordre de service de démarrage des travaux en date 30/04/2025 sous le n° 13/2025.pour un délais de 88 jours de réalisation.
- vue la mise en demeure n°01 en date 08/01/2019 parue dans les journaux BOLA et DIWAN.
- vu le procès verbale de visite du 04/02/2026.
- vu l' abondon de l' atelier
- vu de non respecte du planning prévisionnel de réalisation.
- vu la lenteur des travaux concédéré .
- vu du retard important .

L'Entreprise **SARL MAZOUZ MOHAMED** dont le siège sis Rue bouali abdelkader RAHOUIA – TIARET:
- Renforcer le chantier par une main d'œuvre qualifiée.
- Approvisionner le chantier par les matériaux de construction nécessaires.
-Activer le rythme des travaux.
Et ce dans un délai de 72 heures à partir de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux.
Faute de quoi ,il sera fait application des mesures réglementations prévues au titre de marché.

Le Jeune Indépendant **du 12/02/2026 / ANEP 2631002497**

REPBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : BLIDA
DAIRA DE: OULED YAICH
COMMUNE DE : OULED YAICH
NIF: 090765950800000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC UNE EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°07...../2026

Le président l'assemblée populaire communal de OULED YAICH wilaya de BLIDA , dont le siège social est situé à Hai Ben youcef Ben kheda OULED YAICH wilaya de BL.IDA , lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec une exigence de capacité minimale pour :

REHABILITATION ET REVETEMENT CITE BEN YOUCEF BENKHADA COMMUNE DE OULED YAICH

Seules les entreprises ayant une qualification et classification professionnelle principale en travaux public – **catégorie III et plus** et ayant une attestation de bonne exécution de même nature délivrée par un maitre d'ouvrage +n étant pas ,le jour de l ouverture des plis titulaire d un marche en cours d exécution avec la commune d ouled yaich et le délai ne dépasse pas **trois « 03 » mois** sont invites a retire le cahier des charges - aux prés

Commune de ouled yaich -Bureau d'équipement-Siege :Hai ben youcef Ben kheda AADL COMMUNE D' commune de ouled yaich wilaya de BLIDA

contre paiement des droits de cahier des charges fixés quinze mille **dinars algérien (15.000) DA non remboursable.**

L'offre doit être présentée sous triples plis fermé et sous forme de pli d'offre de candidature une offre technique et une offre financière Séparées à l'intérieur de la même offre , conformément a l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 15/09/2015 du 16/09/2015 portant réglementations des marches publics et délégation public et conformément a l article 47 de la loi n° :23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marches publics

- ***a)Le dossier de condidature*** *:se compose de*

Déclaration de candidature ; déclaration de probité ; statut de l entreprise ;;moyens matériels et humains comme il est cité au sein de cahier de charge ,« Le dossier de candidature est placé dans une enveloppe séparé et fermé indiquant le nom de l'institution et la référence de la demande d'offre et son objet et le « le dossier de candidature » »

.**-b)** ***le dossier technique*** **:** se compose de

Déclaration de souscrire ; mémoire technique éliminatoire en cas d absence et non signe et remplis selon PAGES 28+29 du ;cahier des charges . ; cahier des charges paraphe et signe.

-«le dossier technique est placé dans une enveloppe séparé et fermé indiquant le nom de l'institution et la référence de la demande d'offre et son objet et le « l'offre technique » »

-c) le dossier *financier* :se compose de :

La lettre de soumission ;bordereau des prix unitaire ;devis quantitatif et estimatif ;

- « Le dossier financier est placé dans une enveloppe séparé et fermé indiquant le nom de l'institution et la référence de la demande d'offre et son objet et le « l'offre financière » »-les trois offres doivent êtres placées dans une enveloppe ferme qui ne porte que mention :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALDE OULED YAICH

Avis d'appel d'offre national ouvert avec une exigence de capacite minimale n° ……../2026
« a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'evaluation des offres»
Portant REHABILITATION ET REVETEMENT CITE BEN YOUCEF BENKHADA COMMUNE DE OULED YAICH

Dépôt des offres au siège de la commune -bureau des marches publics le…. ……..avant 13h.30

La date de dépôt des offres est fixés **au 15 eme jours** , à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec une exigence de capacite minimale publié dans les journaux nationaux en arabe et français +le journal électronique en arabe et français + BOMOP **avant 13.30 H**

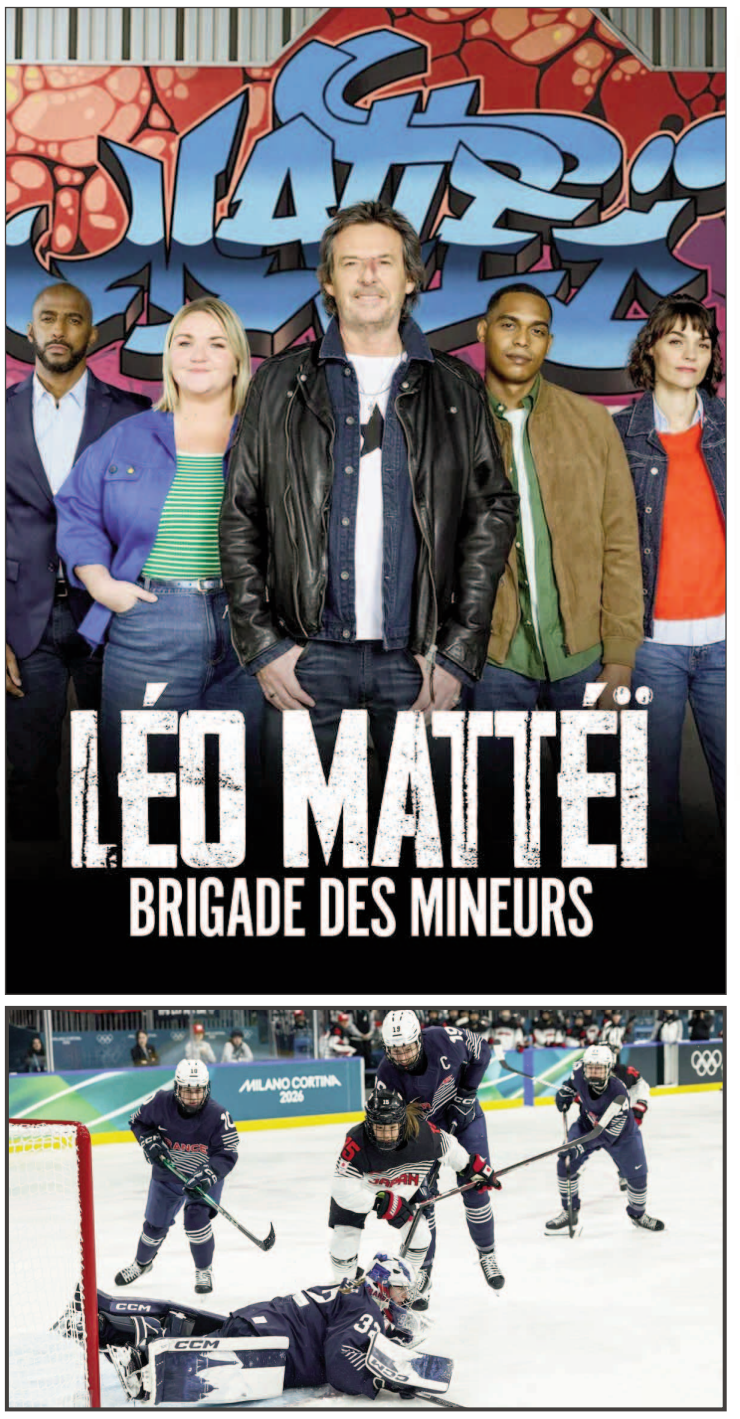
L'ouverture des plis est publiquement le dernier jour de préparation des offres à **14.00** H, et les soumissionnaires sont invités à y assister réunion commission d ouverture prévus jour de dépôt des offres a quatorze heure **(14.00 H)**de l âpres midi au siege de la commune

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férie celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant a la meme heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres **15 JOURS** augmentée de **03 mois+ UN MOIS** pour l'attributaire du marché qui est spécifié ci –dessus conformément a l'article 99 du décret présidentiel 15/247 de la 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 12/02/2026 / ANEP 2616001839**

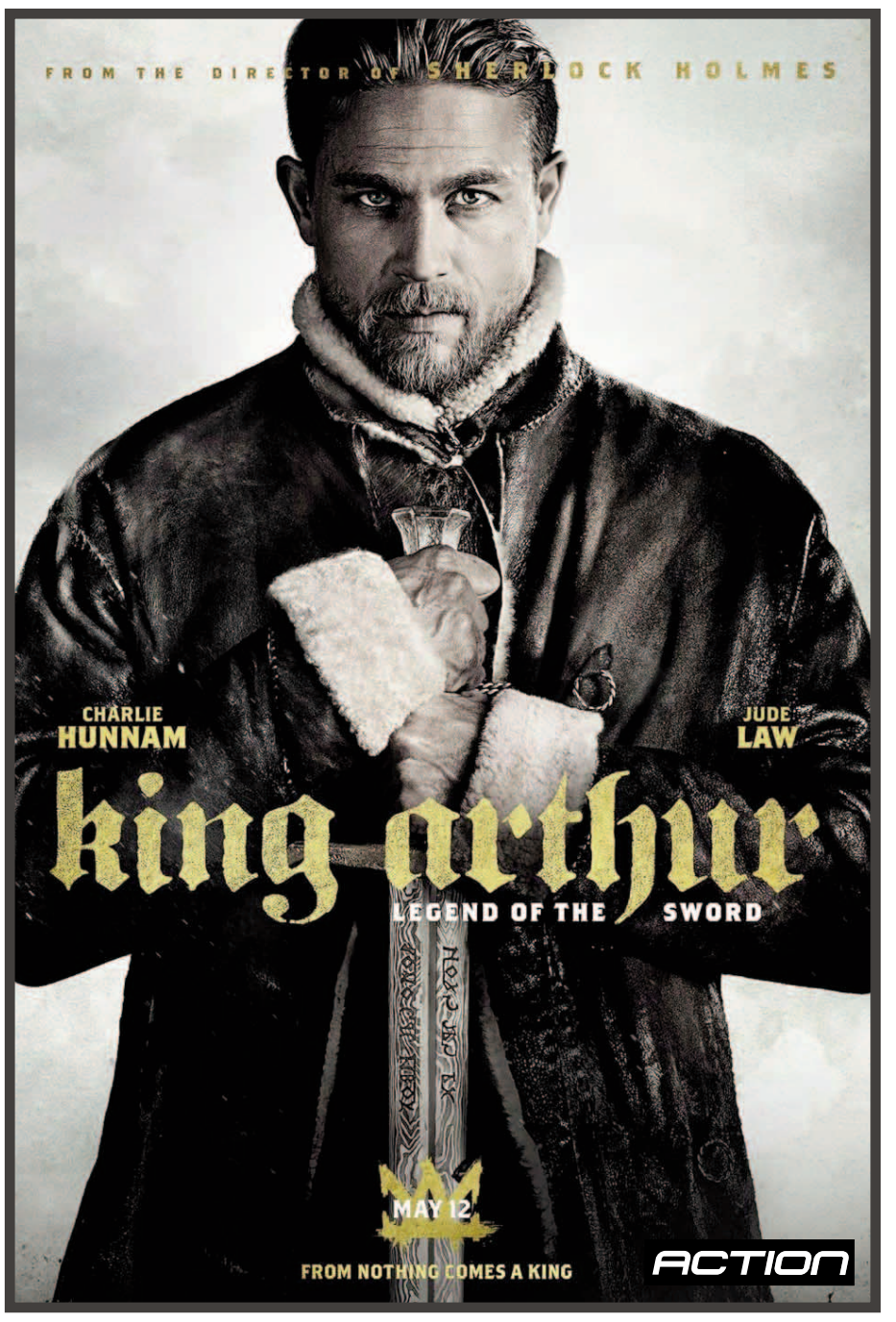




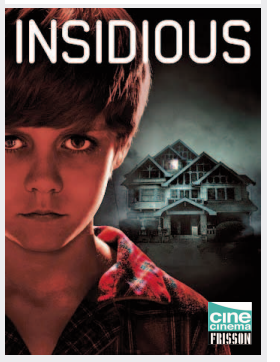








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière France - 2025 — TF1
Léo Mattéï, brigade des mineurs

21h00 Jeux olympiques de Milan - 2026 — France 2
Short track. Hockey sur glace

21h00 Téléréalité - 2026 — M6
Qui veut être mon associé ? Saison 6

20h55 Série historique Islande - 2025 — CANAL+
King & Conqueror

20h45 Divertissement — W9
France - 2026
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2010
Insidious

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 2018
Rampage : hors de contrôle

21h00 Comédie musicale - 2024 — CINE+ PREMIER
Emilia Pérez

21h00 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Rugby

21h00 Thriller Etats-Unis - 2023 — CINE CINEMA
Nefarious

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2019
Les petits flocons

21h15 Film catastrophe — TMC
Etats-Unis - HongKong - 2017
Geostorm

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm de guerre (Etats-Unis - Bulgarie 2016)

Jarhead 3 : le siège

Le caporal Evan Albright (Scott Adkins) et son équipe de Marines sont envoyés en mission au Moyen-Orient pour protéger une ambassade américaine. Leur mission, qui devait être une simple opération de sécurité, se transforme rapidement en un véritable cauchemar lorsque des terroristes, parfaitement organisés et armés, prennent d'assaut le bâtiment. Parmi le personnel de l'ambassade se cache un informateur dont la capture pourrait déclencher une crise internationale majeure.

22h10

Film d'aventures (Etats-Unis - 2017)

Le roi Arthur : la légende d'Excalibur

Dans les ruelles sombres et boueuses de Londonium, où la misère côtoie la rébellion, Arthur (Charlie Hunnam) survit comme il peut, à la tête d'une bande de hors-la-loi aussiés que désenchantés. Entre les combines pour échapper aux soldats du roi et les nuits passées à rêver d'une vie meilleure, ce jeune homme au regard vif et aux poings solides ignore tout de son véritable héritage. Pour lui, les légendes sur Camelot et les chevaliers de la Table Ronde ne sont que des contes pour endormir les enfants, bien loin de sa réalité faite de coups bas et de survie quotidienne.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:46	12:43	15:42	18:06	19:31
CONSTANTINE	05:50	12:48	15:47	18:11	19:36
ALGER	06:05	13:02	16:02	18:26	19:50
OUARGLA	05:54	12:53	15:59	18:22	19:42
CHLEF	06:12	13:09	16:09	18:33	19:57
MOSTAGANEM	06:16	13:14	16:14	18:38	20:02
ORAN	06:19	13:17	16:17	18:41	20:05

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8416 – JEUDI 12 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	14°
Oran	18°	14°
Constantine	17°	8°
Ouargla	28°	16°

VERDICT DU PROCÈS ANEP 2

PEINE RÉDUITE POUR DEUX ANCIENS MINISTRES

Le verdict final est tombé dans l'affaire dite de l'ANEP 2. La cour d'Alger a rendu sa décision finale dans ce procès impliquant deux anciens ministres de la Communication, Hamid Grine et Djamel Kaouane, ainsi que l'ex-directeur général de l'Agence nationale d'édition et de publicité, Amine Chikr, en plus de dix accusés.



Le verdict final.

La cour d'Alger a décidé de réduire, en appel, les peines prononcées en première instance à tous ces accusés. Ainsi, la peine de Kaouane et de Chikr a été réduite de deux ans, passant de huit ans à six ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars. L'ancien ministre Hamid Grine a écopé de deux ans de prison ferme au lieu de quatre ans, accompagnée d'une amende de cent mille dinars.

La cour d'Alger a également prononcé ses verdicts à l'encontre d'autres prévenus impliqués dans cette affaire, confirmant les jugements rendus précédemment par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed.

Seulement cinq accusés ont bénéficié d'un acquittement total pour l'ensemble des charges retenues contre eux.

D'autre part, la cour d'Alger a ordonné la confiscation de tous les avoirs bancaires des personnes condamnées saisis auparavant par le juge d'instruction. Ainsi, dans la décision finale, Djamel Kaouane et Amine Chikr sont condamnés à verser un million de dinars au profit du Trésor, à titre de réparation des préjudices causés. De son côté, Hamid Grine a été condamné à verser seulement 200 000 DA.

Pour rappel, cette affaire a défrayé les chroniques judiciaires depuis son éclatement il y a plus de deux ans. Une enquête judiciaire avait été ouverte à propos de soupçons de corruption et de dilapidation de fonds publics au sein de cette agence étatique chargée de la publicité institutionnelle. Cette enquête a conduit, en mars 2023, à la mise en détention provisoire de Kaouane et Chikr, en leur qualité d'anciens directeurs de l'ANEP (entre 2008 et 2018). Djamel Kaouane a également occupé le poste de ministre de la Communication en 2017. Quant à Hamid Grine, ancien ministre du même portefeuille, il a été placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire national. Dix autres responsables liés à l'agence de publicité publique font également l'objet de la même mesure. Les accusations portaient sur la dilapidation de deniers publics via l'octroi d'espaces publicitaires à des journaux fictifs ou «microscopiques» sans valeur éditoriale ou commerciale, abus de fonction, ainsi que favoritisme dans le choix des titres de presse bénéficiaires de la publicité publique.

L'ex-DG de l'ANEP était notamment accusé d'avoir octroyé largement de la publicité institutionnelle et publique à un jeune quotidien qui lui a permis, selon les conclusions des enquêtes préliminaires, d'engranger plusieurs milliards de centimes au bout de quelques années. L'enquête avait mis en lumière des graves irrégularités dans la gestion au sein de l'agence, dont le préjudice s'élèverait à plusieurs dizaines de milliards de centimes.

Il convient de souligner que le déroulement de ce procès a dévoilé des transactions conclues entre l'ANEP et l'entreprise Métro d'Alger, visant l'exploitation et la commercialisation des espaces publicitaires, évoquant des transactions suspectes avec des opérateurs privés. Le partage présumé du «butin» entre responsables et opérateurs, notamment au sein de la société INNO-MEDIA, propriété d'un neveu de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, aurait entraîné des pertes significatives pour l'ANEP : environ 26,6 milliards de centimes en 2017, puis 36,2 milliards en 2018, et plus de 42 milliards en 2019.

Hachemi B.

ORAN

Plus de neuf kilogrammes de cocaïne saisis et sept suspects interpellés

PLUS de neuf kg de cocaïne ont été saisis hier à Oran lors de deux opérations distinctes menées par les services des douanes et de la police, ayant permis l'interpellation de sept suspects et la récupération de psychotropes, de kif traité, d'une somme d'argent et de véhicules. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la lutte continue contre le trafic de stupéfiants dans la wilaya. La première opération a été menée par les éléments de la brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Oran extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire, et a permis la saisie de 9,11 kg de cocaïne et de 2,818 kg de kif traité. Les agents ont également récupéré une somme de 3.319.000 DA provenant du trafic, ainsi que deux véhicules de tourisme utilisés dans cette activité illicite. Deux individus ont été interpellés et présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Sénia pour la poursuite de l'enquête. Dans la deuxième affaire, les éléments de la 18e sûreté urbaine ont mené deux opérations distinctes dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine et les personnes recherchées par la justice. Ces interventions ont permis l'arrestation de cinq suspects, dont l'un faisait l'objet d'un mandat d'arrêt. Les policiers ont saisi 420 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, une somme de 23.000 DA issue des revenus du trafic, ainsi que 53 grammes de cocaïne et 62 grammes de kif traité. Les investigations de terrain, engagées sur la base d'informations faisant état de l'activité des suspects dans le secteur, ont permis de les identifier, de localiser leurs domiciles utilisés comme lieux de stockage et de procéder à leur interpellation. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania pour la poursuite des procédures judiciaires.

Brahim Mazi

PRODUCTION LOCALE DU LAIT INFANTILE

Giplait signe un accord avec la Biélorussie

LE GROUPE Giplait a signé un accord de coopération et de partenariat avec la société biélorusse Bellakt pour la fabrication et la production de lait pour nourrisson en Algérie. Cet accord signé avant-hier en Biélorussie intervient à l'occasion de la visite de travail d'une délégation de Giplait en Biélorussie, conduite par la directrice générale du groupe, Samah Lahlouh, a indiqué le groupe dans un communiqué. Il se veut une réponse aux recommandations et résultats issus de la visite effectuée en Algérie par une délégation biélorusse, composée du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et du président exécutif de la société Bellakt, laquelle s'est rendue à la filiale de la laiterie de Rouiba dans le cadre du Forum d'affaires algéro-biélorusse tenu en décembre dernier et ce, «en consécration de la dynamique positive mutuelle ayant marqué la visite», a précisé la même source. Ont assisté à la cérémonie de signature, la directrice générale du groupe Giplait et nombre de ses cadres, la représentante du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation biélorusse, Ekaterina Valerievna Fomenok, la directrice générale-adjointe de Bellakt, Tatiana Olegovna Gorkavik, ainsi que des cadres de la société.

M. B.

INTERNATIONAL FOOD & DRINK EVENT DE LONDRES

Ouverture des inscriptions pour les exportateurs algériens

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions aux opérateurs algériens activant dans le domaine de l'exportation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, pour participer à l'International Food & Drink Event (IFE), prévu à Londres du 30 mars au 1er avril prochain. Le ministère invite les opérateurs souhaitant prendre part à ce Salon à s'inscrire via le lien dédié à cet effet sur son site électronique.

L'IFE figure parmi les plus importants salons spécialisés dans les produits agroalimentaires en Europe et au Royaume-Uni.

Il rassemble des exposants de différentes catégories, notamment les produits végétaux, biologiques et surgelés, les produits «healthy», les produits de boulangerie, les snacks ainsi que les aliments spécialisés.

L'événement constitue une opportunité de rencontre entre les professionnels du commerce de détail, des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, de la distribution et de l'import-export, en vue d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat, de renforcer les relations commerciales et de conclure des contrats.

Le programme prévoit également l'organisation d'assises et de rencontres d'experts destinées aux professionnels aspirant au leadership, à l'innovation et à l'excellence dans le secteur de l'alimentation et des boissons, outre la découverte des nouveautés et des tendances mondiales dans ce domaine.

S.N.